

LE PEUPLE BRETON

4^f
Mensuel

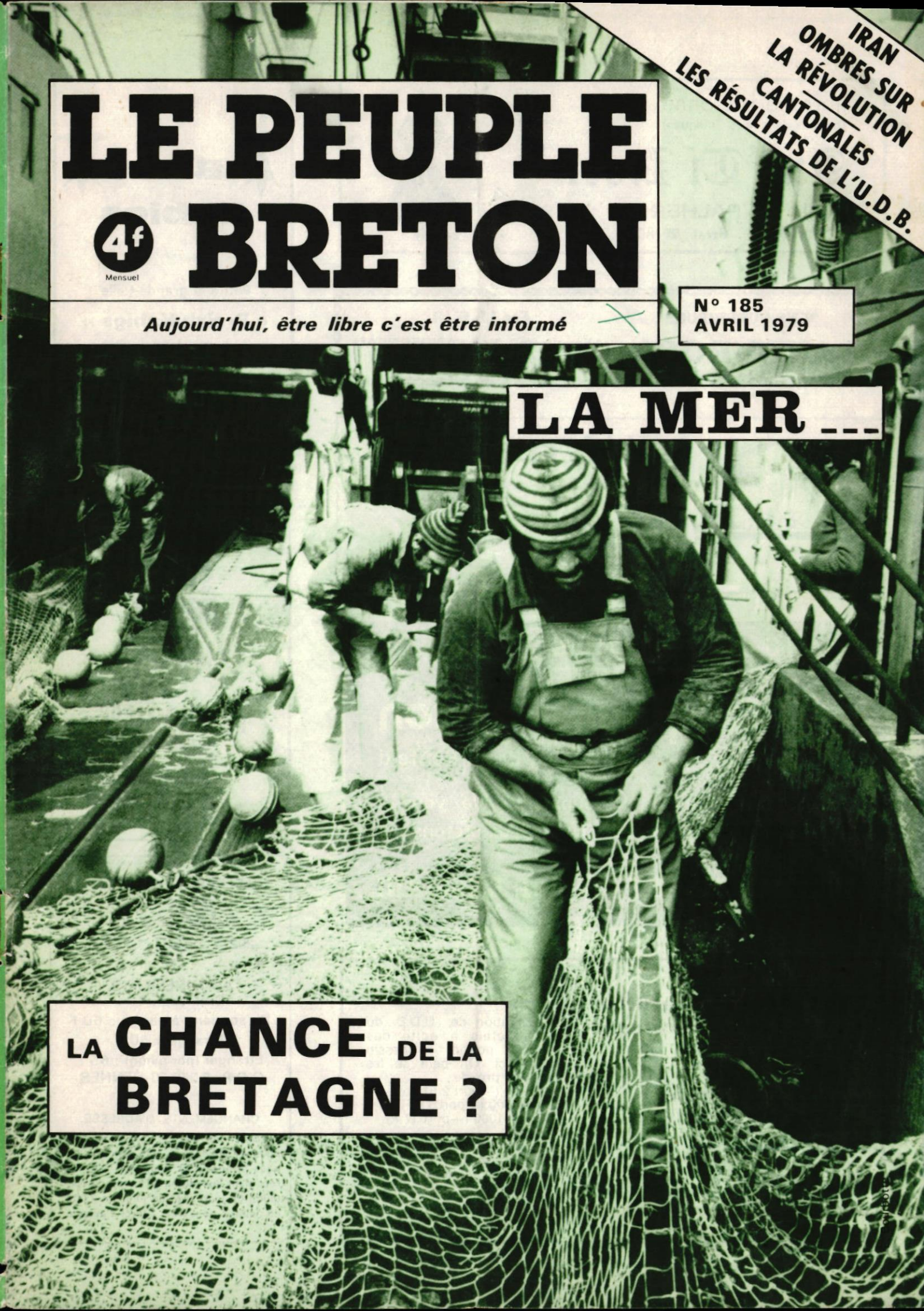
Aujourd'hui, être libre c'est être informé

IRAN
OMBRES SUR
LA RÉVOLUTION
CANTONALES
LES RÉSULTATS DE L'U.D.B.

N° 185
AVRIL 1979

LA MER ...

LA **CHANCE** DE LA
BRETAGNE ?



librairie bretonne
(bandes dessinées - disques)

An "Ti Korn"

Alain LE FALHER

22 rue Bruat . Brest ☎ 80.36.50



Breizh

Kabigs

Petite et grande taille

« Breizh Kabigs »

247, rue Jean-Jaurès

« Yveline »

Prêt-à-porter féminin

1, rue Inkerman - 29200 BREST

VINS SUPÉRIEURS

Ets LE FUR

SANTA-ROSA

Allée du Bois Noir LANDERNEAU
— Spécialiste des Vins Fins —



KANTERBRÄU

VOTRE BIÈRE

3 usines en Bretagne

BREST - RENNES - NANTES

Les 16 et 17 juin 1979

Fête du peuple breton

à Brest-Pénfeld

Concours de sonneurs de couple (inscrivez-vous !)

Théâtre en breton - Fest-Nos - Jeux bretons

COLETTE MAGNY - SERGE REGGIANI

**pour vivre et travailler
en Bretagne**



La fédération de l'U.D.B. du Haut-Vannetais a édité des enveloppes portant le dessin reproduit ici. On peut se les procurer au prix de :

3 F les 20 (+port 2 F)

65 F les 500 (+port 11 F)

125 F les 1000 (+port 17 F)

auprès de :

Bernard Guérin
En goh koët-sal
56400 Plumeret

gan

Groupe des
Assurances Nationales

LES ASSURANCES
NATIONALES

Michel MASSON

AGENT GENERAL
Licencié en Droit D.E.S.

59 rue Nationale
56300 PONTIVY
Tél. (97) 25.02.10 - B.P. 31

« LE PEUPLE BRETON »
Mensuel

Boite Postale 304
29273 BREST CEDEX

ABONNEMENTS
Ordinaire : 40 F

De soutien : à partir de 60 F

Etranger : 50 F

Etranger (par avion) : 65 F
C.C.P. 2 365-76 RENNES

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour tout changement d'adresse nous demandons à nos abonnés de nous écrire en joignant ou en recopiant leur dernière bande d'expédition du journal et en joignant 2,00 F en timbres pour frais. Merci d'avance.

Souscription permanente pour le progrès du «Peuple Breton»

LES PROCHAINES ÉTAPES

Une année de souscription se termine avec cette deuxième liste et, par votre aide, vous nous avez offert pratiquement un numéro du Peuple Breton. La somme globale de cette souscription représente en effet, à peu de choses près, le prix de revient mensuel de votre journal. On constate que la somme n'est pas négligeable, et qu'il faut à chaque mois que les militants et les vendeurs du Peuple Breton fassent preuve d'une persévérance certaine pour assurer l'équilibre financier. Depuis la première liste de cette souscription, il y a un an, le Peuple Breton a fait des progrès, la couleur est apparue deux fois à la une, le réseau de distribution s'est accru, de nouvelles rubriques sont devenues régulières.

Mais nous avons encore beaucoup à faire pour que le « Peuple Breton » soit connu d'une marge plus étendue de notre peuple. Avoir une distribution plus complète, paraître tous les mois avec une couverture en quadri-chromie sont des objectifs que nous nous sommes fixés, mais qui nécessitent de l'argent. Cet argent, nous le recevons par vos abonnements, par ceux que vous pouvez offrir autour de vous (n'oubliez pas que notre offre : trois abonnements au prix de deux reste toujours d'actualité), par les ventes à la criée et en dépôt, par la publicité aussi. Mais votre aide nous soutient également de manière considérable. Cette année « comptable » qui commence, votre participation à la souscription permanente pour les progrès du P.B. nous sera encore précieuse.

12^e Liste

Jacky S., Dreux (28)	20,00
J.P. Salaün, Orsay (91)	20,00
D. Sénéchal, Brest	20,00
Marcel T., Maurepas (78)	20,00
Michel G., Coetquidan	10,00

Composition mécanique - Lorient
Impr. de l'Iroise - Le Relecq-Kerhuon
Publication inscrite à la C.P.A.P. n° 41 387
Tirage : 9.500 ex. - Dépôt légal : 1^{er} trim.
Directeur de la publication : J. Guéguénat

J. Le Blayec, Trignac	20,00
Lionel R., Plérin	20,00
J.Y. Birrien, Brest	160,00
A.L.D., Bénodet	10,00
Daniel Le S., Brest	20,00
L. Philippon, Quimper	10,00
Alain D., Montmorency (95)	20,00
Claude M., La Roche sur Yon (85)	10,00
J.P. Mandart, Locminé	470,00
L. Andouard, Fréhel	60,00
J. Gow, Langonnet	10,00
Jacques B., Fauville en Caux (76)	20,00
M. Cudennec, Vannes	60,00
Hélène H., Brest	10,00
Yves P., Lorient	20,00
Benoît G., Toulouse (31)	5,00
L. Fravallo, Lorient	10,00
Gérard B., Camberra (Australie)	20,00
Marcel M., Brest	20,00
R. Capitaine, Plabennec	20,00
J. Broband, Guingamp	60,00
J.Y. Le Poec, Louannec	20,00
R. Lafite, Montrejeau (31)	10,00
N. Sellin, Trégunc	20,00
A. Guillermin, Biarritz (64)	20,00
J. Piederrière, Bois-Colombes (92)	60,00
M. Moal, Brest	20,00
Patrice M., St Malo	10,00
J. Ichters, Paris (75)	80,00
Jean R., Bréhat	20,00
Acheteurs P.B., criée St-Lazare	7,00
Robert Le J., Brest	10,00
J. M. Maurer, Burnhaupt (68)	30,00
Claude B., Lillebonne (76)	25,00
P. Morice, Montgeron (91)	20,00
J.C. Ansquer, Landerneau	20,00
G. Le Lay, Morlaix	10,00
Jean-Claude T., Yffigniac	10,00
Joël D., Ploemeur	10,00
Claire C., Maurepas (78)	20,00
N. Gilles, Paris (75)	60,00
Antoine C., La Chapelle sur Erdre	20,00
Jean L., Corbeil Essonne (91)	10,00
G. Rioual, Nevez	60,00
Michel Q., Quimper	20,00
J.Y. Ruella, Malestroit	10,00
Annie R., Marseille (13)	10,00
A. Baudet, St-Quay-Portrieux	60,00
P. Lachaud, Quimper	20,00
D. Creac'h, Clohars-Carnoët	60,00
Jean Le C., Guémené sur Scorff	10,00
H. Le Damany, St Jacut de la Mer	20,00
J. Desce, Cachan (94)	20,00
Kevrenn Alre, Auray	20,00
Roland P., Moisdon la Rivière	10,00
J.M. Le Cunff, Locmalo	20,00
A. Morvan, Montreuil (93)	60,00
Charles L., Nantes	10,00
L. Martin, St-Brieuc	30,00
M. Lofgren, Suède, Pour le soutien de la lutte bretonne et la Breizh socialiste à venir	10,00
TOTAL 12 ^e liste	2107,00
REPORT des listes précédentes	26031,60
TOTAL de l'année	28138,60

RADIO - U.D.B.
Tel. (16.98) 80.18.47

**Même si
vous ne savez
qu'un peu le
breton...**

**LISEZ AUSSI
POBL-VREIZH**

SOMMAIRE

ETUDE

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DU LITTORAL ET DES ÎLES	4
UN AN DE POLITIQUE MARITIME	8

AGRICULTURE

NON AU BARAGE DE LÉMEZEC	9
LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION AGRICOLE ...	11

SOCIAL

LES BAVURES DE L'ÉCOLE ..	12
ÉTUDIANTS ÉTRANGERS ..	13

SOCIÉTÉ

LES FIANCÉS DES FAGNES	14
GAMIN SE DÉGUISE	15

POLITIQUE

L'U.D.B. ET LES CANTONALES	15
-------------------------------------	----

RUBRIQUES

LE PROBLÈME DE BREST A NANTES	18
FESTOU-NOS	24
D'AUTRES LE DISENT	26
P.B. SERVICE	27

INTERNATIONAL

IRAN : OMBRES SUR LA RÉVOLUTION	20
---	----

CULTURE

DISQUES	25
J.-F. QUÉMENER	26
LE GUIDE DES WHISKIES ..	27
UN CENTRE DE VACANCES EN BRETON	28

COURRIER DES LECTEURS

EDITORIAL

POUR AMÉNAGER LE LITTORAL BRETON...



Frilet/Sipa-Press

PLUSIEURS SCHÉMAS SONT POSSIBLES

Nous en avons déjà parlé dans le « Peuple breton » en mars 1975 (N° 136), alors qu'il était en cours d'élaboration, avec disant-on alors concertation avec les communes côtières. Depuis, le schéma d'aménagement du littoral breton et des îles a été approuvé en 1977 par le Comité interministériel d'aménagement du territoire puis distribué aux communes durant l'été 1978. Depuis on en reparle par épisodes, puis on semble l'abandonner, puis on le remet en avant selon les besoins du moment.

Il est intéressant d'y revenir aujourd'hui dans le contexte d'une Bretagne qui comptera bientôt 100.000 chômeurs. En effet c'est ce document qui doit servir de référence à l'élaboration des différents plans d'urbanisme et opérations d'aménagement en Bretagne, y compris de développement industriel... mais à condition que le gouvernement et son administration prennent les décrets d'application et les mesures nécessaires.

Rappelons tout d'abord que la mise à l'étude du schéma a été décidée le 25 mars à Pontivy lors d'une réunion des conseillers généraux des 5 départements bretons et que le but à atteindre était :

- Le renforcement des structures caractéristiques de l'économie bretonne.
- La mise en valeur du potentiel touristique du littoral.
- La protection des sites littoraux et l'amélioration du cadre de vie.

Son élaboration a été conduite par un comité de direction de l'étude comprenant les conseillers généraux, les présidents des Chambres Régionales d'Agriculture, des Métiers, de Commerce et d'Industrie, et des représentants des diverses administrations.

Il en résulte un épais document de 520 pages, qui comprend trois parties :

- le rapport d'orientation
- le schéma
- les 14 unités d'aménagement.

L'aire du schéma regroupe 353 communes de Saint-Nazaire au Couëron en passant par l'aire du S.D.A.U. de Redon et Saint-Nicolas de Redon (44). La presque île guérandaise n'a été rattachée qu'au dernier moment à la demande du conseil général de Loire-Atlantique, si bien que les statistiques n'en tiennent pas compte. Par contre la Basse-Loire et le Pays de Retz sont exclus de cette étude. Cette lacune est d'autant plus importante que le port autonome de Nantes-Saint-Nazaire forme un ensemble indissociable et que le pays de Retz n'a d'attache économique, culturelle et historique qu'avec la Loire-Atlantique et la Bretagne. Mais c'est admettre alors dans un document officiel l'appartenance bretonne de ce département, et il n'en est pas question ! Ce serait porter atteinte à la sûreté de l'Etat, sans doute.

Il prétend faire une analyse de la situation, mais se borne en réalité à faire un simple constat, sans se soucier du

contexte politique ni d'hier, ni d'aujourd'hui. Des commentaires souvent révélateurs agrémentent la lecture.

Il est dit que le littoral vit : de l'agro-alimentaire, du tertiaire (lié à l'armée) et des activités industrielles sont surtout du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Chaque secteur est ensuite passé en revue, ainsi que ses difficultés.

L'agriculture littorale est productive et son impact est important dans l'économie littorale, et irremplaçable du point de vue fonction culturelle et paysagère. Les problèmes sont nombreux : petites exploitations avec peu de renouvellement des chefs d'exploitation, rattrapage insuffisant des revenus, faible niveau du développement régional (potentiel de transformation et réseaux de communications) en est un handicap important ; et surtout lourde spéculation foncière et éviction des terres agricoles, difficulté pour les jeunes à s'installer.

Ressources de la mer : la Bretagne est une région poissonnière de dimension européenne, avec la diversité et la qualité de ses produits. C'est la base de chaînes d'activités et d'un pépinière d'homme de la mer. Les principaux problèmes soulevés sont : l'avenir incertain de la pêche industrielle, et les conditions difficiles à la pêche artisanale.

Et les causes ? Eh bien c'est tout simple : les professionnels sont inorganisés. Et les solutions ? Elles relèvent pour beaucoup de mesures communautaires, nationales et internationales. Celles qui sont prises ne sont guère favorables. Quant aux mesures nationales, on n'en voit guère la couleur !

Dans ce paragraphe un passage intéressant, il est noté qu'il faudrait veiller à ne pas faire disparaître la multitude de petits ports, pour ne pas ternir le recrutement pour la pêche, bien sûr, mais aussi celui de la **Marine Nationale et de la Marine Marchande française**. En quelque sorte le développement du tourisme ne doit pas faire disparaître la pêche artisanale (en effet le développement touristique est intégré aux ports de pêche), car ce serait une menace pour la défense et le commerce français. Le slogan Bretagne-Colonie devient ici une évidence.

L'industrie. C'est ici un constat lyrique, mêlé de fatalisme, qui ne manque pas de piquant : « **Une industrie qui tourne le dos à ses origines maritimes. Avec ses côtes ouvertes aux échanges maritimes, avec sa richesse en hommes et en matières premières, le littoral breton aurait pu devenir une grande zone industrialisée. Le délaissement des échanges maritimes au profit des échanges terrestres à un moment crucial de l'histoire économique en a décidé autrement et son industrie, alors florissante, a commencé à déperir.** » Bien sûr, il n'est pas fait mention des siècles de centralisme stupide du pouvoir royal, puis napoléonien, gaulliste et giscardien livrant aujourd'hui nos pays aux firmes capitalistes.

Puis suit le constat : un littoral peu industrialisé avec un secteur important, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie mécanique, l'industrie agro-alimentaire (pêche et conserves) en chute, l'habillement et le textile qui ont quasiment disparu. Les problèmes tiennent à l'environnement industriel insuffisant, au désenclavement lent, à l'émigration de la main-d'œuvre, et à l'absence des structures d'accueil, sauf en Basse-Loire. Comme c'est justement en

Pêche : les députés répondent à l'U.D.B.

Une des premières actions de la commission de la mer de l'U.D.B., créée au début de l'été 78, a été de proposer au responsable des affaires extérieures Ronan Leprohon, l'envoi d'une lettre aux députés et sénateurs des cinq départements bretons. Cette lettre rappelait les difficultés menaçant l'activité dans le secteur de la pêche et demandait aux députés et sénateurs de rendre compte de leur action ou de celle de leur parti, suite aux déclarations faites pendant la campagne électorale de mars 78, annonçant d'importantes réformes, avec entre autre chose un ministère de la mer. L'UDB ne considérant pas les élections comme une fin en soi, et ayant fait elle-même d'importantes propositions, mais ne pouvant les faire aboutir du fait de l'absence de représentation au niveau de l'Assemblée Nationale, se devait de poursuivre l'action.

Une quinzaine de réponses nous sont parvenues. Celles-ci reflètent l'ensemble des opinions exprimées, et des préoccupations actuelles des élus en ce qui concerne la pêche. A nos lecteurs de juger.

— Cointat (Ille et Vilaine)

« Je vous précise que vous pourrez apprécier l'action que je mène en faveur des pêches maritimes en consultant les journaux officiels et les actes administratifs tant du Conseil Régional que de l'Assemblée Nationale et surtout au Parlement Européen ».

— Chapel (Mor-bihan)

« Conscient des difficultés que traverse actuellement ce secteur d'économie régionale, je transmets votre courrier à M. Le Ministre des Transports et ne manquerai pas de vous faire connaître les résultats des contacts ultérieurs que je prendrai sur cette question ».

— J. Le Theule, Ministre des Transports

« Vous avez bien voulu me transmettre la lettre que vous a adressée M. R. Leprohon, Conseiller municipal de Brest, responsable des Affaires extérieures de l'Union Démocratique Bretonne, au sujet de la situation des pêches bretonnes.

J'ai pris bonne note de cette transmission et de l'intérêt que vous portez à ce problème et je ne manquerai pas de vous répondre dans les meilleurs délais ».

Basse-Loire que le taux de chômage est le plus élevé (92 demandes d'emploi pour une offre), c'est un peu mince comme explication. Puis on lit : « Il convient de ne pas oublier que c'est sans doute de la mer que viendra la prospérité de demain ». Demain est bien lointain d'autant plus que le budget de la marine marchande pour 1979 est bien inférieur à la hausse du coût de la vie en 78 !

Services et commerce du littoral : « La Bretagne reste à désenclaver avec ses médiocres voies de communications et son manque d'infrastructures maritimes, et les fermetures de voies secondaires par la S.N.C.F. et la politique tarifaire. Les transports aériens sont peu développés. Les services industriels nécessaires à toute implantation sont insuffisants ».

Activité touristique littorale

La Bretagne est la deuxième région touristique avec son littoral. Le rôle du tourisme est important (6 % du C.A. de la région à 4 départements), mais surestimé. Il est concentré en presque qu'il y a, sur le littoral morbihannais, la Côte d'Emeraude, la Cornouaille : 60 % des

— L. Le Penec, Jagoret et M. Jacq pour le Parti Socialiste dans trois lettres identiques à 100 %

« ...Nous considérons que les Bretons ont pu connaître par la presse, moins que nous l'aurions souhaité à coup sûr, les actions et initiatives engagées par les députés socialistes bretons pour sauver ce secteur d'activité actuellement compromis par les orientations gouvernementales ».

— F. Leyzour du P.C.F.

« Je te communique les mesures d'aide à la pêche bretonne proposées par notre parti communiste et résumées ainsi qu'il suit dans l'intervention de notre camarade Coualan :

— obtenir la fixation à Bruxelles de prix permettant des retraits à des cours plus élevés que ceux actuellement pratiqués.

— faire jouer la clause de sauvegarde pour mettre un frein aux exportations (cela avait été fait en 76 pour le thon).

— doubler l'aide aux carburants, en faisant naturellement supporter la charge aux compagnies pétrolières.

— aider financièrement les navires en difficulté (avec interdiction pour les armements « aidés » de vendre leurs bateaux).

— augmenter l'aide au FIOM pour permettre les retraits nécessaires.

— exiger l'application des accords de Rome en ce qui concerne les charges.

— plus de fermeté dans les discussions avec les pays membres de la CEE sur la question des lieux de pêche.

— recherche étendue et protection des fonds.

— refus de tout nouvel élargissement du marché commun ».

— Goasduff L. du R.P.R.

« ...Par lettre du 15 septembre je suis intervenu près de mon groupe à l'Assemblée Nationale sur ce grave problème. A ce jour je n'ai pas reçu de réponse, mais vous pouvez être certain que je ne manquerai pas de vous tenir informé des résultats que j'obtiendrai ».

Sans commentaire !

M.C.

activités touristiques. Puis le rapport indique : « **Le littoral breton n'entend pas devenir une Terre à touristes. Le tourisme sera impulsé par une demande extérieure en croissance, mais limité par les priorités que le type de développement retenu dans le schéma confère aux activités de production.** »

Alors, vers un développement touristique mesuré ? On peut en douter sérieusement. Un projet de Port-la-Forêt n'a pu être stoppé que grâce à une association. Des communes sont carrément hostiles aux activités ostréicoles, et à la pêche à pied sur les gisements naturels, voulant réserver cette pratique aux seuls estivants l'été. L'administration elle-même (l'Equipement) n'autorise certaines concessions que sous réserve que le concessionnaire sur domaine public maritime quitte les lieux dans les trois mois pour laisser place à une extension du port de plaisance comme dans l'Aven (anse de Poulguin) et

à Riec sur Belon (anse de Lanriot). On voit par ailleurs avec quelle facilité se réalise un port de plaisance à Pornichet pour un coût de 10 milliards de centimes et avec quelle difficulté se fera la nouvelle criée du Croisic pour une somme 20 fois inférieure (l'ancienne criée date de 1878 !)

Mode et cadre de vie

Cette partie très intéressante revêt une importance démesurée par rapport à celles qui viennent d'être traitées, puisqu'elle représente le 1/3 du chapitre. On y parle du mode et du cadre de vie, des paysages types, des paysages dus aux activités agricoles, ou maritimes et portuaires, des armatures urbaines.

Les scénarios

Les constatations faites dans le rapport d'orientation et les problèmes soulevés conduisent à définir des scénarios types dont le plus probable est celui-ci : Une aide initiale de l'Etat permettrait le décollage de l'économie bretonne. La mise en place de telles mesures nécessitera un choix national et la définition rapide d'une politique précise en matière agricole et de pêche. La mise en place d'un tel mécanisme risque de s'avérer difficile car il repose sur le dynamisme des producteurs et des agents économiques régionaux.

Quel aveu ! On nous dit : il faudrait absolument une aide de l'Etat, mais ce sera difficile, débrouillez-vous tout seul ! Le seul décollage économique de la Bretagne dans son histoire récente date des années 1960 et n'a été arraché qu'au prix de manifestations très violentes de la part des travailleurs bretons.

Le schéma

Cette partie relate les différentes phases de travail et surtout les directives données par le gouvernement qui ont servi de jalons pour l'élaboration du schéma. Les conseillers généraux s'étaient donné l'objectif suivant : « **Le schéma général du littoral breton aura pour objet d'organiser le développement et l'équipement équilibré de la zone côtière comprise entre la Vilaine et le Couësson, et sera préparé en collaboration avec les élus et selon leurs directives** ».

Une lettre du Comité Interministériel de l'Aménagement du Territoire (C.I.A.T.) du 14-06-72 en fixe les objectifs de la manière suivante : « **Le schéma du littoral breton aura pour objet d'organiser le développement et l'équipement équilibré de la zone côtière comprise entre la Vilaine et le Couësson, et sera préparé en collaboration avec les élus et selon leurs directives** ».

Une lettre du Comité Interministériel de l'Aménagement du Territoire (C.I.A.T.) du 14-06-72 en fixe les objectifs de la manière suivante : « **le schéma du littoral breton couvrira le littoral et les îles, il localisera les principales zones urbaines et touristiques, il en définira les capacités d'accueil, compte tenu d'un tiers naturel à réserver sur les côtes, du maintien des activités agricoles et de l'avenir des ressources de la mer** ».

Il est clair que les préoccupations des élus et du gouvernement ne sont pas les mêmes, et que celui-ci ne tient pas compte des directives des élus en matière de développement. Seul le tourisme l'intéresse. La question posée est finalement combien le littoral breton peut-il accueillir de touristes et de constructions, sans qu'il perde sa beauté, son attrait ?



E. Bourbotte

Une activité qu'on se propose de remplacer par le tourisme...



Une lettre du C.I.A.T. du 26-09-72, rappelle aux conseillers régionaux qui l'auraient oublié : « **les orientations principales de l'aménagement du littoral consistent en une définition d'AMÉNAGEMENT EN PROFONDEUR : ...accueil touristique, croissance urbaine, protection de la nature, développement industriel** ». Les priorités sont dans l'ordre, et le développement industriel est au 4^e rang !

Les autres directives et instructions du C.I.A.T. concernent uniquement l'urbanisation, les P.O.S., la protection du littoral, l'accès aux équipements touristiques, la création de bases littorales de loisirs et de nature, et d'un conservatoire de l'espace du littoral breton !... Toutes choses importantes dans un pays harmonieusement développé, mais dans le contexte de désertification de la Bretagne, c'est différent.

Pour l'agriculture, on n'envisage qu'un rôle passif, celui de « maintien » de la vie du littoral. De même pour les îles parle-t-on « **d'assurer les conditions de vie acceptables destinées à favoriser le maintien d'une population permanente dont dépend la conservation des sites et des paysages** ». En somme, un peu comme les oyats pour fixer les dunes ! Ça a au moins le mérite de la franchise...

Une politique de qualité pour le littoral breton

Voilà un chapitre qui au premier abord contraste avec le reste. Il s'agit de développer, de renforcer, de diversifier les ressources maricoles, les activités portuaires, l'agriculture littorale, des activités nouvelles, de promouvoir un tourisme compatible avec les autres activités, une politique d'aménagement des milieux naturels, de l'habitat, une gestion de l'espace littoral. On met, ici, un véritable plan de développement dans les différents secteurs énumérés. Mais cela semble un catalogue de bonnes intentions. L'on y parle au futur, les échéances ne sont pas indiquées, ni bien sûr les moyens financiers. Au niveau des décisions pratiques, il n'en reste pratiquement rien. Des commentaires indiquent ici et là que les auteurs de ce document n'y croient guère : ...cela dépend de choix nationaux et d'une volonté politique. Toutes choses qui manquent le plus, il faut en convenir.

Toutefois, il y a quand même un secteur où des prévisions ont été faites, celui du tourisme.

Or, c'est un développement de 60 % qui est prévu, et dit «modéré». Ce chiffre risque d'être supérieur, car ce n'est qu'en freinant le développement qu'il est obtenu.

D'ailleurs, le volume des pages consacrées à l'environnement et au tourisme est égal à celui concernant les activités productives: pêche, agriculture, industries, commerce...

Des propositions de décisions et directives

Pour terminer cette étude il est nécessaire d'annoncer les mesures préconisées pour le développement économique. Ces mesures sont destinées à relancer les activités. Tout d'abord notons qu'elles représentent moins de 3 pages sur 30 pour les 10 points annoncés! Voilà le peu de cas que font le gouvernement et ses notables de notre avenir économique, et voici leurs propositions:

Des décisions et des directives immédiates à mettre en œuvre

1 — Le rôle des centres internationaux de réparation navale et de construction navale de Saint-Nazaire et de Brest doit être affirmé.

2 — Le renforcement du potentiel de recherches fondamentales et appliquées des universités et organismes publics scientifiques du littoral breton doit être mis en œuvre dans les domaines suivants:

- océanographie et lutte anti-pollution marine
- électronique et informatique
- mariculture et chimie marine
- matériaux de construction, agriculture et alimentation.



Yvon Boëlle



Le Peuple Breton

Mesures à mettre à l'étude

1 — La politique tarifaire des transports, notamment ferroviaire.

2 — Étude de cohérence des liaisons transmanches en vue de décisions de mise en service de lignes maritimes.

3 — La mise à l'étude d'un «plan de

transport», dont étude de liaisons cadencées en site propre: Auray-Quiberon, Rennes-Rance, Nantes-St-Nazaire-La Baule (mais Nantes-Rennes?), et réalisation à terme d'une liaison à grande vitesse Paris-Brest.

UN SCHÉMA INUTILISÉ. POURQUOI ?

LE SCHEMA D'AMENAGEMENT DU LITTORAL BRETON ET DES ILES UN OUTIL INUTILISÉ POURQUOI ?

PAR MARIE MADELEINE FLAMBARD, EN COLLABORATION AVEC JEAN DUMINY, ANNICK HELIAS ET YVES PARIS

C'est un document rédigé à la suite de l'arrêt donné à la mise en œuvre de ce schéma d'aménagement: arrêt brutal de la concertation et de l'information, interruption des études, démembrement de l'équipe de techniciens (dont faisaient partie les auteurs). Il apporte un témoignage sur la manière dont a été réalisé le schéma d'aménagement du littoral breton et des réflexions intéressantes sur les raisons du blocage administratif et politique intervenu ensuite.

S'agissait-il d'un document qui aurait pu devenir dangereux? Oui, si l'on se mettait à imaginer une étude qui ne se limiterait plus à la frange littorale mais qui prendrait en compte la quasi-totalité de la Bretagne. «Un schéma régional aurait certainement renforcé l'image d'une réalité régionale déjà trop prégnante».

Des oppositions profondes entre plusieurs éléments ont rendu le schéma

du littoral inutilisable:

— Opposition entre priorités littorales et options du VII^e Plan

— Opposition entre une administration par secteur et la globalité des actions d'aménagement proposées.

«Nombre d'actions proposées dans le schéma du littoral ne peuvent se concrétiser que par delà l'inertie énorme des administrations jalouses de leur autorité, de leur compétence territoriale et sectorielle qui entraîne par son esprit concurrentiel une impossibilité de mise en œuvre d'une politique planificatrice.»

Opposition aussi entre les options choisies et certaines opérations déjà engagées et impliquant des problèmes politiques locaux en cas de renoncement, en particulier en ce qui concerne l'aménagement touristique. La multiplicité de ces opérations ponctuelles, non planifiées, en venait à modifier radicalement une visée qui aurait pu avoir une cohérence économique à l'échelle de la Bretagne.

Mais en élaborant le schéma, c'est aussi une caution démocratique que recherchait le gouvernement. Les élus ont eu leur mot à dire, mais en dernier recours, c'est bien sûr l'Etat qui reste le seul maître-d'œuvre du SALBI. Ici

comme souvent, le fait de consulter est apparu plus important que l'avis recueilli. Et les auteurs de conclure que l'atelier régional de Bretagne a réussi sa mission sur toute la ligne:

● Faire adopter un schéma qui contente tous les partis politiques à cause de son aspect régionaliste, apaise les inquiétudes des socio-professionnels en raison des priorités retenues et rassure par les mesures de protection définies, les associations de défense de la nature et des sites.

● Rendre inutilisable un document en proposant des mesures qui sous-entendent un nouveau modèle de développement et vont à l'encontre des intérêts des administrations régionales et locales.

● Permettre au pouvoir étatique, en lui laissant la totale disposition des moyens de sa réalisation, de puiser dans ce document-catalogue pour choisir ici et là, une action à réaliser suivant les problèmes socio-économiques du moment»

Et aussi selon la technique du saupoudrage électoraliste qui tient trop souvent lieu de planification.

M.C.

Un an de politique maritime de la France

4 — Recherche de modalités de gestion inter-communales des zones d'activité par bassin d'emploi avec système de péréquation des taxes professionnelles.

5 — Politique de transport maritime au bénéfice des îles avec prise en charge du déficit par l'État.

Recommandations à long terme

— Il serait souhaitable de régionaliser les plans nationaux de développement conclus avec l'État et certains grands secteurs industriels tels que l'agro-alimentaire (notamment pour la viande), l'industrie anti-pollution, la chimie, l'électronique.

— Il serait nécessaire que l'établissement public régional puisse souscrire au capital de la société de Développement Régional afin que la région puisse participer à la mise en œuvre de sa politique économique. Les pouvoirs publics favoriseront la réalisation de parcs d'activité tertiaire afin de faire de la Bretagne un lieu d'accueil privilégié de décentralisations tertiaires.

Le boom industriel et économique n'est pas pour demain! Un comble la région ne participerait pas à son développement. En voulant faire de la Bretagne un parc d'activité tertiaire, on tourne le dos à un développement industriel créatif d'emploi. Il ne restera que le tertiaire: tourisme et armée... et c'est tout.

Le schéma de la colonisation !

Un schéma d'aménagement du littoral breton est nécessaire et même indispensable pour éviter une privation du bord de mer, et une urbanisation anarchique qui défigure le paysage. Il est nécessaire pour permettre l'exercice des différentes professions de la mer: pêche et notamment conchyliculture et aquaculture, et pour maintenir un équilibre harmonieux entre un développement économique, l'urbanisation et la protection des sites.

L'axe directeur de ce schéma est le tourisme, et ce choix est mauvais. Le seul axe directeur aurait dû être la mise en place d'un véritable plan de développement économique de la Bretagne basé sur les cinq départements bretons, intégrant le littoral et l'intérieur du pays, mais tenant compte bien évidemment de tous les éléments se rattachant à la qualité du cadre de vie. Dans ce but, un effort sans précédent est nécessaire pour doter notre pays des infrastructures indispensables à tout développement industriel... Un tel plan devra s'appuyer sur les transports maritimes et les ressources de la mer, sur l'agriculture et la pêche et les industries agro-alimentaires qui en découlent, sur les industries métallurgiques et la construction navale, et sur nos ressources minières relativement importantes.

Voilà nos véritables atouts et nos richesses avec une main-d'œuvre abondante et qualifiée, aujourd'hui contrainte à émigrer. Bien des pays peuvent nous envier une telle situation: avec une pêche et une agriculture — et une pêche de dimension européenne —, une position maritime au carrefour du plus grand trafic mondial, et les possibilités que cette situation nous permet!...

Martial Catherine.

AU cours de son voyage en Bretagne, début février 77, Valéry Giscard d'Estaing déclarait aux pêcheurs bretons: « aidez-vous, le gouvernement vous aidera. Je m'engage à tenir mes promesses (1). La période depuis les législatives de 78 est particulièrement édifiante sur la manière dont on trompe les travailleurs qui dépendent de la pêche. Que ce soit pour un président, un ministre, un chef de parti tel Chirac, ces types de voyages n'ont qu'un seul but: susciter l'espoir et l'illusion pour conquérir les suffrages, par des déclarations fracassantes flattant l'amour propre du peuple en question: « La Bretagne, une des grandes chances de la France ». Dans ce but tous les moyens des mass-média sont mobilisés: télévision, journaux et radios. Peu importe les promesses que l'on peut faire, elles ne durent que l'espace d'une élection. Il est bon de les rappeler aujourd'hui: »

6 février 1978 (dans Ouest-France)

Guy Guermeur, au nom du RPR promet: « la création d'un ministère chargé de la coordination des programmes et de la conduite des interventions spécifiques dans ce domaine de la mer — un budget d'action maritime — une loi d'orientation maritime dans le même esprit que les lois d'orientation de 1960-1962 ».

Loïc Sparfel au nom du parti républicain: « une coordination politique dans le domaine de la mer doit exister au niveau national. Celle-ci est prévue dans le programme d'action du gouvernement sous la forme d'une délégation à la mer ».

Jean Lecanuet, au nom du CDS: « la mise en œuvre d'une politique réellement efficace implique la création d'un grand ministère de la mer avec un ministre... ».

Jean-Jacques Servan-Schreiber au nom du parti radical: « Une délégation à la mer? Certes, ce serait déjà un progrès par rapport à la dispersion actuelle, signe d'un manque d'imagination, en tout cas source d'impuissance. Mais il faut à mon sens, aller nettement plus loin et avoir l'audace de créer un ministère de la mer... ».

7 février 1978 — Au cours de sa venue dans le Finistère, Chirac déclare: « Si le RPR est au pouvoir, le ministère de la mer sera créé et nous mettrons en place une loi d'orientation maritime ». Mais Chirac, premier ministre durant la crise de 75 était bien plus prudent.

A gauche aussi, on se déclarait pour le ministère de la mer, comme le firent Michel Crépeau, au nom du MRG, Jean Bardol au nom du PCF: « C'est notre parti qui a lancé l'idée d'un grand ministère de la mer », Louis Darinot au nom du PS: « Dans les six premiers mois de législature, un gouvernement de gauche proposera au parlement l'adoption d'une loi-cadre, une structure unique doit regrouper les compétences maritimes actuellement réparties dans 24 ministères ». En fait 15 ministères seulement, ce qui est déjà beaucoup, plus 8 secrétariats d'état.

12 février 1978, dans la revue du parti « L'Unité », Louis Darinot écrit: «...plus que jamais, la troisième conférence sur le droit de la mer en est une éclatante démonstration, il nous faut dépasser la

fausse querelle d'un ministère de la mer... ». Alors quoi? On aurait déjà changé d'avis? Il est vrai que la précédente déclaration était faite pour l'électorat breton.

Après ces déclarations d'intentions, on était donc en droit d'attendre après les élections, quels qu'en soient les résultats, un ministère de la mer. En effet, la gauche était pour, ainsi que toute la droite, sauf l'UDF, qui s'en tenait à une simple délégation à la mer. Mais c'est le calme plat, malgré le drame de l'Amoco Cadiz qui montrait une fois de plus l'urgence des mesures à prendre. Il fallut donc attendre quatre mois pour qu'une décision soit prise.

26 février 1978

Le conseil des ministres décide la création d'un comité interministériel de la mer, présidé par le premier ministre. Les travaux de ce comité seront préparés par une mission interministérielle de la mer, présidé par Aymar Achille-Fould.

Et c'est tout ce qu'il reste du fameux grand ministère de la mer, un simple comité interministériel qui entend les travaux de la mission du même nom. Mais puisque ce n'était qu'une fausse querelle... ne vaut-il pas mieux avoir un vrai comité? Aux prochaines élections il sera encore temps de nous refaire le coup du grand ministère de la mer.

2 août 1979: Le secrétariat d'état à la Marine Marchande est supprimé, et son secrétaire général M. Chapon est remercié.

20 septembre 1978

Alors qu'il n'y a personne à la direction de la Marine Marchande depuis 7 semaines (« un navire sans capitaine » titre le *Marin*), François Eissig, venant de la DATAR, est nommé Directeur Général de la Marine Marchande et déclare: « je serai très ambitieux pour la Marine Marchande française ».

Octobre 1978

La commission des finances donne un avis défavorable sur le projet de budget de la Marine Marchande. La raison en est que: « les commissaires de la majorité ont fait cruellement défaut lors des débats et surtout du vote. C'est ici que se juge la véritable ambition de la majorité à l'égard des questions maritimes: cinglant démenti aux promesses et déclarations démenties » (Le *Marin*).

Toujours en octobre, au cours de la rencontre du groupe parlementaire de la mer et d'une délégation de professionnels reçus par le ministre des transports Joël Le Theule, et bien qu'il n'y ait rien de nouveau sur l'aide au renouvellement des flottilles, le gaz-oil pêche, la prime de développement régional, Guy Guermeur, président du groupe parlementaire déclare: « La délégation a marqué sa satisfaction du travail réalisé (lequel?), au cours de la réunion, et a relevé la qualité du climat qui a présidé aux entretiens ». Peu importe les résultats, pusique c'est le climat qui compte!

9 novembre 1978

L'assemblée nationale vote le budget de la Marine Marchande, soit la somme de 3 056,21 millions de francs, et une progression de 8,3 % qui est bien entendu inférieure à la hausse du coût de la vie. Quand on sait que le déficit de la balance commerciale des produits de la

mer a été de 2 386 millions pour l'année 77, et sera bien supérieur pour l'année 78, on peut mesurer le fossé qui existe entre les belles déclarations et le vote d'un budget digne de ce nom.

L'aide à la flottille de pêche a subi une régression de 30 %, et de 92 % pour les autorisations de programme ! Las, pêches maritimes et les cultures marines n'obtiennent que 5,4 % du budget : 164,36 millions seulement. Voilà ce qui a été voté par la majorité.

Les débats ont permis à nos députés Guy Guermeur et Aimé Kergueris, de faire quelques déclarations symboliques de protestations destinées à satisfaire un électoral mécontent. C'est alors que le député du Var Maurice Arreckx jugeait : « inacceptable, du point de vue de la morale politique, d'entendre des rapporteurs présenter des exposés qui vont dans un sens contraire aux décisions de la commission qu'ils représentent ». Bah ! nos députés de la majorité sont de vieux habitués de la méthode, et cela permet de conserver le siège de député. N'est-ce pas le principal ?

1^{er} décembre 1978 — Aymar Achille-Fould dans le Finistère :

« La mission, par nature, se heurte à des difficultés vis-à-vis des ministères » — rappelons-nous les 15 ministères et 8 secrétariats d'état. « Un ministère de la mer aurait été une structure verticale de plus, lourde à mettre en route. La formule choisie, s'appuie au contraire sur l'efficacité ». « Il n'y aura pas de budget isolé de la mer. Pour nous il s'agit de proposer au gouvernement, à travers notre hublot de la mer, les crédits nécessaires à répartir entre les ministères utilisateurs ». Pourtant Aymar Achille-Fould tenait un tout autre langage le 17 octobre précédent : « Il faut être bien clair, ou bien nous obtenons pour chaque ministre intéressé les crédits gouvernementaux correspondant à la mise en œuvre de la politique de la mer, ou bien dans le cas contraire, nous aurons échoué et je m'en irai ».

Les difficultés subsistent à l'égard des nombreux ministères et secrétariat d'Etat, renforcés par l'absence de budget. Que de contradictions dans ces déclarations ! D'ailleurs ce comité interministériel ne fait que remplacer celui qui existait déjà et qui s'appelait : « groupe interministériel de coordination des actions des administrations en mer », le fameux GICAMA, et qui n'a rien résolu. Alors, on change de nom et on recommence ?..

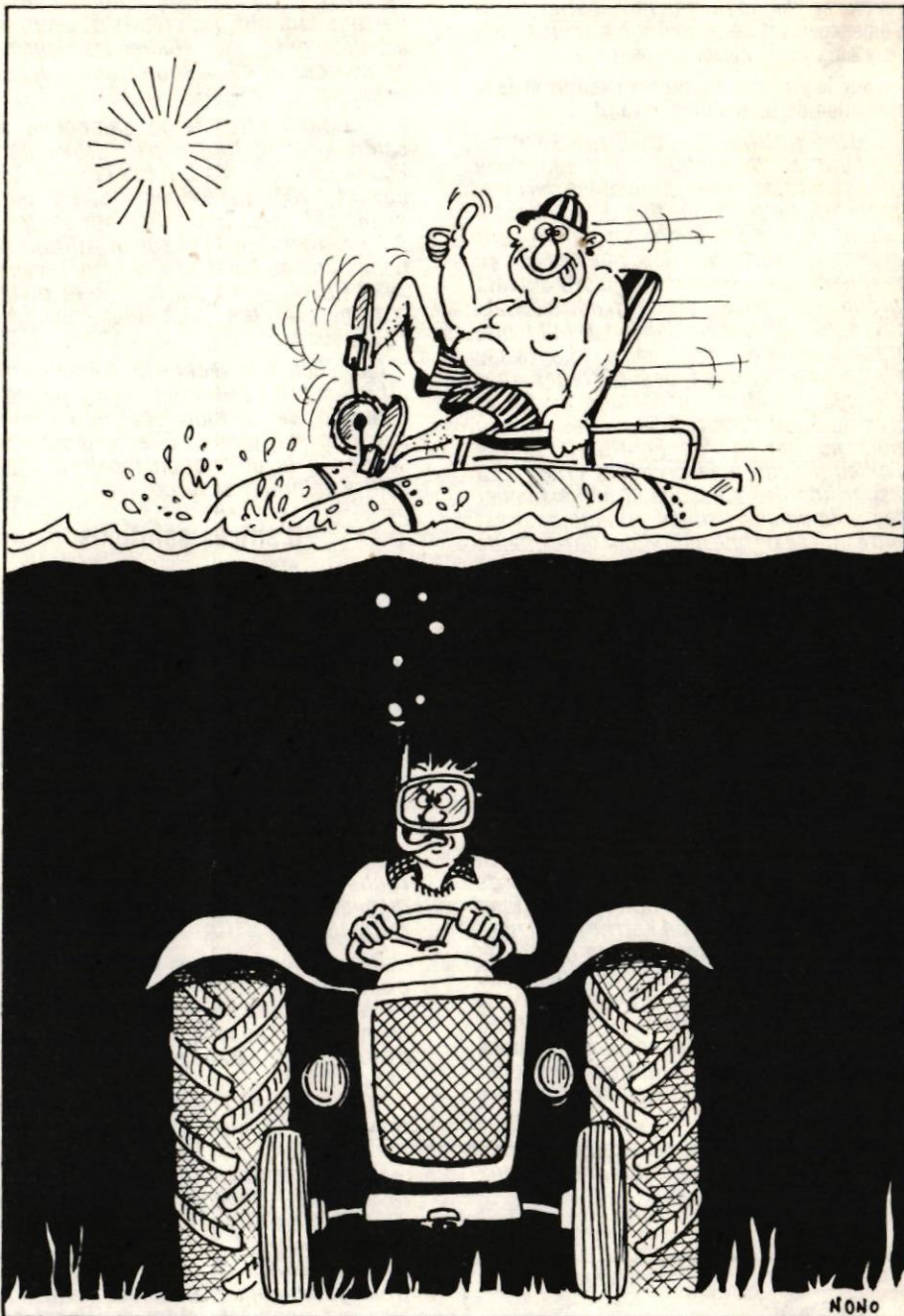
Ces faits et déclarations sont malheureusement tout à fait véridiques. On pourrait croire à la fiction. Mais c'est bien de cette manière qu'est menée la politique des pêches. Elle conduit actuellement vers la ruine et l'effondrement d'une part importante de ses richesses (ressources de la mer et transports maritimes). En un mot, c'est la politique du mensonge et du mépris !

Alors que faire ? C'est aux travailleurs des métiers de la mer de mener la lutte eux-mêmes, et défendre jusqu'au bout leurs intérêts et ceux du pays. Mais ils doivent cesser de confier ceux-ci à des spécialistes des déclarations et des promesses sans lendemain.

M.C.

(1) On appréciera la précision : il y a des promesses qu'on fait, il y a des promesses dont on souligne qu'on les tiendra. Mais y-a-t-il des promesses que l'on tient ?

Echanger mon tracteur contre un pédalo, ÇA JAMAIS ! NON, AU BARRAGE DE LEMEZEC



VOILA plusieurs années que l'on parle du projet de construction d'un grand barrage, dans une vallée de l'Aulne, sur les communes de Poullaouen et Scrignac. La réalisation de cet ouvrage est prévue normalement pour les années 1981-1983. Elle est envisagée dans le but de régulariser le cours de l'Aulne et d'alimenter en eau potable des villes du Sud-Finistère : Audierne, Bénodet, Concarneau, Fouesnant notamment.

On peut s'étonner devant l'ampleur d'un tel projet. Un volume d'eau de 13 millions de m³, 180 ha de terre agricole noyée sans compter le périmètre de protection (140 ha de terres fertiles cultivées et 40 ha de forêts). Le coût total approximatif : 6 milliards d'A.F.

Or, dans un rayon de moins de 50 km, 4 à 6 barrages sont prévus ou en cours de

réalisation, barrage du Drennec, sur le Haut-Elorn, barrage de Guerlesquin sur le Guic. Un ou deux ouvrages sur les rivières de Morlaix, un barrage sur la Penzé (Commana) et un ouvrage à Lémézec.

La politique du tout-barrage ou comment accélérer le processus de désertification en Bretagne

— Sur le plan humain et économique
A Lémézec, c'est 70 familles touchées : « Un emploi agricole dans le canton de Carhaix ou de Huelgoat représente environ 4 autres emplois, quand 10 exploitations, 15 exploitations sont touchées, ce sont 50, 60 emplois qui disparaissent » (Rapport de la politique générale de l'eau, deuxième session ordinaire du conseil général du Finistère 1977).

En France, de 1968 à 1975, 1 million d'agriculteurs ont quitté la terre (ils n'étaient pas rentables !). Veut-on accélérer le mouvement ? Est-ce cela l'Aménagement du territoire ? A moins qu'il ne s'agisse de déménagement ?

— Sur le plan des équilibres naturels et de la protection de la qualité des eaux.

Cette politique du Tout-Barrage englutit et va englutir une superficie ahurissante de terres cultivables, fertiles, de forêts. Cette disparition de terre est à long terme une condamnation à mort pour le monde agricole. Ces masses d'eau modifient sensiblement nos micro-climats (brouillards, gelées, etc...) En outre de tels ouvrages ont une incidence sur la faculté auto-épuratrice des eaux. La vase s'accumule au pied des barrages (par exemple 9 mètres au barrage du Gouët près de Saint-Brieuc, 1,50 mètres en cinq mois au barrage de Pont-Christ qui a d'ailleurs cédé à la première crue...) La disparition des poissons et en particulier des salmonidés (truites et saumons) est entre autres un bon indicateur de la qualité des eaux de nos rivières !

— L'argument touristique

La Direction Départementale de l'Agriculture, le préfet, et d'autres autorités veulent faire croire que les sinistrés (le mot n'est pas trop fort) pourraient se reconvertir dans le tourisme rural : Voile, crêperies, pêche et pédalos. Doit-on sourire ? Alors qu'à 10 km de Lémézec, la ville de Huelgoat et ses habitants ont bien du mal à vivre avec le prétendu tourisme. C'est le cas de la société « Le cheval de Bretagne » à Locmaria-Berrien Gare (les rouloftes). D'autres centres de loisir existent déjà dans notre région (Plan d'eau de Plouvorn, Milin Kerroc'h à Sizun). Même si ces sites sont un peu différents (quelques hectares au lieu des 180 hectares de Lémézec) on prévoit d'aménager le futur barrage du Drennec (Sizun) et celui de Guerlesquin. Ce marché est donc déjà saturé. Pourquoi s'obstine-t-on à vouloir le développer encore davantage ?

N'est-ce pas plutôt une façon fort habile de « faire avaler » le projet tout entier aux élus et aux populations.



IFFIG

- Finira par croire que Georges Marchais n'avait pas pris très au sérieux son dernier voyage en Bretagne.
- A en effet remarqué qu'au Club de la Presse de Rennes il n'ait pas hésité à évoquer le centrale nucléaire de Bérénece.
- Se permet de lui conseiller, pour préparer sa prochaine visite, la lecture des aventures de Spirou et de l'Ankou, où le nom de la commune de Brennilis est quand même moins écorché...

Dans la région de Lémézec, le moins que l'on puisse dire c'est que les élus locaux ne se sont pas empressés de prendre position. Seul J.P. Jeudy, maire de Carhaix et conseiller général a affirmé après concertation avec l'A.D.P.O.B.L.E (1) et l'A.P.P.S.B. (2) son opposition à un tel barrage tant que des crédits n'auront pas été débloqués pour étudier les richesses en sources et eaux souterraines dans le Finistère.

Il a fallu attendre la campagne des cantonales et un débat provoqué à Poullaouen par l'A.D.P.O.B.L.E pour que devant 200 personnes le conseiller municipal socialiste (sur liste centriste-P.S.) Sergent de Poullaouen affirme son opposition au barrage. Quant au revenant Jean Rohou, qui à Carhaix était pour le barrage, il était déjà plus nuancé à Poullaouen.

Par ailleurs, la section de Poullaouen de l'U.D.B. a pris position contre le barrage de Lémézec, dès le tout début de l'annonce publique du projet. Elle a donné son soutien à la population locale qui lutte contre ce projet absurde.

D'autres solutions

L'eau, c'est tout un ensemble de problèmes socio-économiques qui doivent être résolus en tenant compte de la répercussion de tous les facteurs. Seule une politique volontaire imposant un nouveau mode de croissance moins gaspilleur d'énergie, d'eau, de matières premières, permettra d'éviter des barrages du type Lémézec, des centrales comme il s'agit encore d'en construire à Brennilis.

Il faut diversifier les possibilités d'approvisionnement mais aussi rechercher les installations moins dispendieuses et cependant créatrices d'emplois.

Refuser les barrages du type Lémézec, c'est définir objectivement :

— Nos besoins en eau, étudier toutes les économies possibles (consommation domestique urbaine, agricole et industrielle).

— C'est faire l'inventaire exact des ressources locales existantes (sources, fontaines, etc...)

— C'est obtenir toutes précisions sur les ressources souterraines exploitables (Dans le Nord-Ouest des Côtes du Nord on a fait l'effort).

— C'est éviter certains aménagements trop systématiques du milieu rural.

— C'est analyser toutes les incidences possibles des barrages sur les populations riveraines, le climat, l'équilibre naturel du bassin versant (faune, flore, qualité de l'eau).

— C'est définir les coûts directs et les coûts externes de la « politique du tout-barrage » dans une perspective économique globale (locale, départementale et régionale).

Seule une gestion démocratique de l'eau peut assurer l'avenir. Faut-il encore que le pouvoir démocratique ne noie pas irrémédiablement plus de 200 ha de terres agricoles, fertiles par leur situation et par le travail des hommes !

(1) Association de défense des personnes opposées au barrage de Lémézec — Lémézec Izella — 29246 Poullaouen

(2) Association pour la Protection des Salmonidés en Bretagne et Basse-Normandie — 1, rue des Primevères — 56530 Quéven.

Quand Madelin se découvre une âme bretonne

L'image de marque de Madelin, député de Redon, commence à ternir. On se souvient de cet ancien militant d'extrême-droite (en 1963 il était membre de la Fédération des Etudiants Nationalistes puis en 1964 membre fondateur d'Occident) parachuté dans la région de Redon et qui, sous l'étiquette UDF s'est fait élire à grand renfort de publicité. Ne promettait-il pas la création immédiate de 1500 emplois à Redon ? Aujourd'hui il avoue avoir reçu un « créateur d'entreprises » à proximité de Redon le jour de l'opération ville morte. Tout un programme !

Pour essayer de redorer son blason il s'est récemment découvert une âme bretonne en intervenant auprès de Giscard pour qu'il accepte de « rompre le pain » avec Edern Hallier et ses gens. Des bruits courent même selon lesquels il soutiendrait la liste Européenne, bretonne, culturelle et apolitique mise en place par le châtelain d'Edern, anciennement rédacteur en chef de « La Cause du Peuple ».

Un baroudeur tous azimuts, ce monsieur Madelin...

LE COMITE POUR L'UNITE ADMINISTRATIVE DE LA BRETAGNE : « M. MARCHAIS NE RESPECTE PAS L'INTEGRITE DE LA COMMUNAUTE BRETONNE »

Le choix du nucléaire concerne la communauté bretonne dans son ensemble, car il engage l'avenir. L'E.D.F. nous dit que le recours au nucléaire s'impose car la Bretagne serait très déficitaire en électricité. L'argument est boiteux, car EDF parle en fait de la région administrative « Bretagne », en feignant d'oublier les deux grandes centrales thermiques situées dans le cinquième département breton, artificiellement rattaché aux « Pays de Loire ». Si on considère la Bretagne entière, il n'y a plus de déficit global...

Cette façon de jouer avec un découpage administratif aberrant pour essayer de manipuler l'opinion, ne surprend guère de la part d'un organisme aussi centralisé qu'EDF. Il n'est pas du rôle du Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne de juger si M. Marchais, dans son récent discours de Carhaix, a tort ou raison de plaider pour une centrale nucléaire en Bretagne. Mais le Comité fait remarquer qu'EDF veut nous imposer non pas une centrale, mais deux (Le Pellerin, Plogoff), sinon trois (Brennilis).

Le Comité s'étonne surtout que le secrétaire d'un parti qui se veut démocratique utilise à son tour un raisonnement basé sur un découpage administratif foncièrement antidémocratique, qui dans le domaine de l'énergie, fausse une donnée du problème. Enfin le Comité remarque que les tournées en Bretagne de M. Marchais se limitent systématiquement à la région administrative, en évitant la Loire-Atlantique. M. Marchais serait-il donc d'accord avec EDF pour des centrales nucléaires en Bretagne, et d'accord avec le pouvoir centralisé de la droite sur le découpage administratif régional actuel ?

LE VIEILLISSEMENT...



Yvon Boëlle

De 1962 à 1975, une baisse de moitié

L'agriculture, au lendemain de la dernière guerre, employait plus de la moitié des Bretons. Aujourd'hui, la population agricole ne représente plus 20 % de la population active totale. Elle est passée derrière les secteurs secondaires et tertiaires, et seuls quelques cantons de l'intérieur, notamment des Côtes-du-Nord, compte plus de 50 % d'actifs agricoles.

De 1954 à 1975, la population agricole des cinq départements bretons est passée de 650.000 personnes à 250.000 personnes. Ce mouvement est devenu spectaculaire depuis 1968 à raison d'une diminution de 5,1 % par an.

La population agricole de 1975 se répartit en exploitants, indépendants ou employeurs (57 %), en aides familiaux (33 %) et en salariés (10 %).

La pyramide des âges montre un déséquilibre de la population agricole.

Cette baisse spectaculaire et ce déséquilibre de la population agricole ne sont ni une fatalité, ni un hasard, mais la conséquence logique de la politique agricole française. C'est

de réussite — et non d'échec — des lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 qu'il faudrait parler : leur objectif n'était-il pas de hâter le départ des petits paysans, ni nombreux alors en Bretagne, pour développer une nouvelle couche de paysans « modernes » intégrés au marché capitaliste ? L'I.V.D. (indemnité viagère de départ), les cumuls, la politique de prêts du Crédit Agricole, mais aussi les remboursements et diverses subventions ou primes, sont autant de dispositions qui, conjuguées à la politique des industries agro-alimentaires d'amont et d'aval (spécialisation des productions, intégration des élevages, gros investissements et endettement, primes à la quantité puis à la qualité), ont précipité l'élimination des petits paysans en Bretagne et bien fait l'affaire d'une certaine couche de paysans aisés représentés par Debatisse ou par Gourvennec en Bretagne !

Dix fois moins d'installations que de départs !

Peu de jeunes s'installent : à peine 300 dans le Finistère en 1977, par exemple. Globalement, de 1968 à 1975, on peut estimer que dans les 5 départements, environs 10.000 jeunes sont entrés dans l'agriculture, alors que

les retraites s'élèvent à 80.000 et les mutations (départs de l'agriculture) à quelque 40.000... Sur 5 enfants nés de ménages agricoles, UN seul est resté à la terre dans la même période.

Combien de paysans dans vingt ans ?

La baisse de la population agricole ne peut donc que se poursuivre, du seul fait de ce déséquilibre démographique. Si d'ici 1985, la diminution va se ralentir alors que les classes creuses nées entre 1914 et 1918 partiront à la retraite, dans un deuxième temps, après 1985, le départ des générations nombreuses d'après-guerre entraînera une baisse massive de la population agricole.

Un récente étude de l'I.N.S.E.E.-Rennes a analysé ces données (1), puis a effectué une projection de la population agricole bretonne sur 20 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'an 2000. L'auteur a retenu deux hypothèses qui donnent une « fourchette » : l'une « basse » ou pessimiste prolonge la tendance 1968-1975 (même taux de mortalité, de fécondité, d'entrées et de départs), l'autre « haute » ou favorable suppose que deux tiers des fils et un tiers des filles d'agriculteurs le restent.

L'hypothèse « basse », appliquée aux 5 départements, donne à peine plus de 50.000 actifs agricoles dans 20 ans, l'hypothèse « haute » environ 100.000 actifs pour 2000 entrées de jeunes par an.

On peut, bien sûr, se féliciter de cette perspective comme dans la presse spécialisée, en arguant qu'il y a quelques années encore, on prévoyait 25.000 emplois agricoles pour la Bretagne en l'an 2000 ! En fait, l'hypothèse la plus « favorable » envisage tout de même une baisse de plus de 50 %. Or une telle baisse correspond à un type de développement qui n'est pas inéluctable. Le maintien d'une population agricole importante est possible ; ce sont alors 5000 entrées par an qu'il faudrait, au lieu du millier actuel, pour garder 200.000 actifs agricoles dans 20 ans. Cela suppose évidemment une tout autre politique agricole que celle suivie par le pouvoir depuis de longues années ou que celle prévue par la loi d'orientation qui donne la priorité à l'exportation de produits agricoles à bas prix, ainsi qu'à l'exode rural...

Le paysan breton peut-il accepter que son revenu baisse, comme c'est le cas actuellement, quand sa productivité (donc son travail) et sa production augmentent ? Les paysans bretons peuvent-ils soutenir une politique qui vise à éliminer la majorité d'entre eux ?

Développement du secteur agro-alimentaire

Le maintien et le développement du secteur agricole en Bretagne, qui constitue sans conteste une grande région agricole, est une nécessité pour différentes raisons. Parmi celles-ci, une politique active de l'emploi passe par le maintien de la population agricole à un niveau tel que la production puisse permettre un développement important de l'industrie agro-alimentaire appelée à constituer un pôle important de l'économie bretonne dans les années à venir. De plus une telle industrie implantée sur les lieux de production doit permettre une transition moins douloureuse que le déracinement pour les paysans appelés de toute façon à quitter leur terre.

Il est plus que temps que la volonté politique d'assurer l'avenir du secteur agricole tout entier se fasse jour, par la prise de mesures permettant de maintenir l'emploi agricole à un niveau élevé.

(1) OCTANT Numéro 3, sept. 78, « Dépeuplement des campagnes » par Bruno Trégouët.

Projection de population sur 20 ans
(chiffres arrondis)

années	1981	1986	1991	1996	2001
hypothèse « basse »	200.000	150.000	100.000	75.000	53.000
hypothèse « haute »	220.000	190.000	150.000	125.000	107.000

ECOLE

DES BAVURES QUI FONT TACHE



J.L.F.-Le Peuple Breton

Comme d'habitude ?

En consultant la presse régionale la veille ou le jour de la rentrée scolaire 1978, on pouvait penser que dans le Finistère cela se passerait comme d'habitude, peut-être mieux : L'Inspecteur d'Académie M. Péron, faisait des déclarations rassurantes, la rentrée serait bonne, les « bavures » seraient même (quel exploit) quasiment inexistantes. Et puis, quelques jours plus tard, tout s'est semble-t-il brusquement dégradé : le 30 septembre 4.000 instituteurs et parents d'élèves manifestent à Quimper, le mot d'ordre de grève lancé par le SNI-PEGC est massivement suivi. Le 10 octobre, nouvelle grève de 24 heures et manifestation d'un style nouveau à Quimper, 1.500 « instits » y participent. Le 21 octobre, manifestation de masse à Quimper avec le soutien des partis politiques et des syndicats. Pendant tout ce temps, démarches d'élus locaux, action des parents d'élèves, classes « sauvages », se succèdent.

Quand les « bavures » font tache

Et non, Messieurs de l'Administration, la rentrée de 1978, ne pouvait pas se passer correctement. Les avertissements et démarches du SNI-PEGC avaient été ignorés, les délibérations de divers conseils municipaux s'opposant à certaines fermetures de classe (Brest, Plogoff, Scrignac, Mespaul, etc...) avaient été négligées.

La situation des jeunes instituteurs était catastrophique.

- Sur les 126 normaliens et normaliennes sortants, 80 n'avaient pas été nommés ou avaient reçu des nominations « bidon » en surnombre sur les « brigades » de titulaires-remplaçants par exemple. 30 étaient affectés en remplacement, 10 étaient nommés sur des postes de l'enseignement spécialisé (enfants handicapés) pour lesquels ils n'avaient aucune formation. 6 seulement étaient nommés sur des postes à l'année.

Quelle était loin l'époque où chaque normalien sortant avait, conformément au contrat de dix ans signé en rentrant à l'Ecole Normale, un poste à l'année !

- Les suppléants éventuels recrutés en 1977-78, qui auraient dû progressivement être stagiarisés, puis titularisés, restaient au chômage depuis le 30 juin 1978.

- Le recrutement dans les Ecoles Normales s'effondrait : le syndicat des instituteurs estimait les besoins à 400 places, l'inspecteur d'Académie ramenait ce chiffre à 110. Le ministère lâchait royalement 13 places plus 12 au concours interne pour les remplaçants. 1512 demandes de dossiers d'inscription seront faites, il y aura finalement environ 600 candidats à se présenter.

Mais s'il y a autant de personnel sous-employé, c'est peut-être qu'il y a trop d'enseignants, que les conditions de travail des maîtres et des élèves sont satisfaisantes ?

Ah oui ? L'Inspecteur d'Académie n'avait obtenu de son ministère que 8 postes sur les 77 demandés par lui. Des classes étaient fermées **illégalement** comme la classe maternelle de Scaër-Cascadec. On supprimait cette classe unique de 17 élèves alors que les textes officiels indiquent qu'une école à classe unique ne doit pas être fermée si elle a plus de 9 élèves. 64 conseils municipaux protesteront contre des fermetures qu'ils considèrent injustifiées.

L'épreuve de force

Tous les ans depuis quelques années, le Finistère comme beaucoup d'autres départements connaît une rentrée scolaire difficile et plus ou moins agitée. Mais cette année, le « redéploiement Beullac », ensemble de mesures tendant à supprimer le maximum de postes en appliquant de façon stricte les fameuses « grilles Guichard » (grilles prévoyant des normes au dessus desquelles une classe **peut** être ouverte et en dessous desquelles une classe **doit** être fermée) ou en les violant comme à Scaër, portait au niveau maximum le « ras-le-bol » des enseignants et l'exaspération des parents d'élèves. L'administration avait l'ordre de « saquer » elle n'allait pas s'en priver !...

Classes sauvages

Dans certaines localités (Plouzané, Lothey, Scrignac, Brest, Concarneau, etc...) on se trouvait face à des situations paradoxales : des classes surchargées (42 élèves dans un C.P. I), nécessitant une création ; des jeunes instituteurs payés... mais sans travail.

Aussi localement avec l'appui du syndicat des instituteurs et souvent des municipalités se mettaient en place des classes dites « sauvages », organisées par les parents d'élèves avec un maître « chômeur-payé ». Cela dès le 21 septembre. L'administration réagissait rapidement en nommant ces enseignants sur des postes « bidons » à deux dans une classe) ou sur des postes contraires aux textes ministériels prévoyant la titularisation des normaliens sortants. Mieux, des nominations d'un nouveau style sont apparues : **des nominations en blanc !**

Escalade et pourrissement

Devant les menaces de sanctions financières, la combativité des instituteurs s'accroît. Le 10 octobre, 1.500 maîtres piquent devant la préfecture et appuient sur le terrain une délégation reçue à l'Inspection Académique. Dès lors l'administration, sentant que rarement la colère des enseignants n'a été aussi forte va jouer le pourrissement, n'appliquant pas les sanctions mais ne fermant pas les dossiers (au demeurant peu épais ou vides).

Et maintenant

L'action aussi se suspend. Les syndiqués s'interrogent : « **en nous obligeant à nous battre contre des sanctions, l'administration n'est-elle pas en train de nous détourner des objectifs sur lesquels la bataille s'est engagée ?** » (Création de postes, droit à la formation continue remis en cause par le faible recrutement à l'Ecole Normale et la suppression en 1980 de nombreux postes de professeurs d'Ecole Normale). Pas tout à fait, car

l'administration a cédé 10 postes depuis le 15 septembre. D'où les a-t-elle sortis ? Comme dit Jean-Yves L'Helgouac'h, conseiller syndical SNI, délégué du personnel à la Commission Paritaire et animateur de la Commission Jeunes du SNI dans le département « **L'I.A. semblait disposer d'une réserve de postes à distribuer selon la pression et l'intensité des luttes** ».

L'intensité des luttes, si elle a baissé de novembre à février, remonte début mars lorsque les instituteurs des classes sauvages se voient sanctionnés financièrement d'une manière incohérente et abusive. Cette fois l'inspection académique est occupée et le 7 mars l'administration annule les sanctions contre deux personnes, rétablit les salaires amputés mais... annonce qu'une commission paritaire

statuera de façon définitive sur les autres cas.

Le bilan

Les instituteurs se sont rendu compte que la lutte payait. Malgré quelques tièdes (ce n'est pas nouveau), jamais la combativité n'a été aussi forte. Elle n'est pas propre à l'école élémentaire d'ailleurs, les luttes menées par les professeurs de collège actuellement (notamment la victoire « avec sursis » contre la fermeture du C.E.G. de Landeleau) le prouve. Et ce malgré la tiédeur du soutien de la direction nationale du S.N.I.-P.E.G.C. et l'attitude plus qu'ambiguë de certains inspecteurs départementaux pourtant syndiqués à la F.E.N.

Pierre Noutary

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : Ce que cache la circulaire Bonnet

Par la circulaire Bonnet de décembre 1977, le gouvernement français pose un nouveau jalon dans la politique impérialiste qui vise l'expulsion des immigrés et dans le cas de cette circulaire des étudiants étrangers plus particulièrement.

Comme la loi Stoléru, cette circulaire au titre ronflant d'« **Amélioration de la qualité du recrutement des étudiants étrangers** » démontre la volonté du gouvernement de faire supporter aux peuples opprimés du tiers-monde les conséquences de la crise du système impérialiste ainsi qu'il le fait supporter aux travailleurs de l'hexagone. D'ailleurs le fait même que les étudiants étrangers doivent venir acquérir une formation en France est une preuve de l'incapacité dans laquelle se trouvent les régimes réactionnaires, installés dans certains pays du tiers-monde par l'impérialisme international, à développer dans ces pays un enseignement réellement démocratique.

Et lorsque Bonnet veut « **améliorer la qualité du recrutement des étudiants étrangers** », il répond aussi à des motivations de politique extérieure et s'assure que les étudiants qui acquerront une formation en France seront bien dociles pour gérer et perpétuer les intérêts de l'impérialisme français dans les pays dominés.

La sélection instaurée par la circulaire Bonnet est de deux ordres, sélection économique d'abord, la circulaire augmente sensiblement les conditions d'accès et de maintien des étudiants étrangers en France, les tracasseries administratives de plus en plus compliquées, jouent un rôle

dissuasif pour les jeunes étrangers d'origine populaire. D'autre part il est demandé aux étudiants étrangers une attestation de ressource de 900 F par mois. C'est un montant supérieur aux bourses que peut obtenir un étudiant Français!! — de plus il faut savoir qu'un étudiant étranger n'a pas le droit de travailler en France.

Mais la sélection est aussi politique, puisqu'avant tout octroi de la carte de séjour, « il doit être procédé à la consultation du fichier d'opposition », fichier qui permet de repérer les militants politiques. Ainsi voyons-nous la police française collaborer avec les polices les plus réactionnaires du tiers-monde en leur renvoyant les « éléments indésirables ». Or il n'est pas besoin de rappeler les méthodes expéditives de ces polices et l'on est en droit de s'interroger sur le sort réservé aux étudiants expulsés de France, de retour chez eux.

Déjà la circulaire Bonnet a abouti à des expulsions à Rennes et dans d'autres villes. A Brest des étudiants en sont actuellement menacés. Dans la plupart des villes universitaires les étudiants étrangers ont créé des comités de défense afin d'organiser une riposte à ces mesures racistes en faisant appel notamment à la population locale et à ses organisateurs progressistes.

En Bretagne, nous devons être solidaires de cette lutte car sous des visages différents, notre ennemi est commun. Il se nomme l'impérialisme.

Cellule étudiante de Brest
de l'U.D.B.

LA FRANCE TRICHE

Je, soussigné
proteste contre la loi électorale française inique concernant les élections européennes.

(signature)

à retourner à : U.D.B. - BP 304 - 29273 BREST-CEDEX

LES FIANCÉS DES FAGNES

par F.KERFRAVAL

Je reviens d'un pays au cœur de l'Europe utile où, un soir d'hiver de l'an huit mille septante et quelque, un couple de promis se perdit dans une étendue de landes percée de fragiles mélèzes.

Je reviens d'un pays aux confins de la francophonie où, en cette agonie du XX^e siècle, un petit peuple se cherche sous l'étendue gelée d'une langue trop policée.

Je reviens des Fagnes. De cette petite contrée de Wallonie où parler français me fut chaleureux ; où l'être en citoyenneté me sembla déplacé. De ce petit morceau de Belgique dressé aux Ardennes où entendre jaser wallon réchauffait ; où l'être en volonté rapprochait.

Les fiancés égarés ont laissé en pays fagnard d'autres traces que celles de leurs corps dans la neige. Un douanier les retrouva bien des semaines plus tard. Sur le corsage de la fille, un mot épinglé : « Ma vie est morte et je m'en vais mourir aussi ».

Peut-être l'histoire fut-elle autre ? Sans doute mon souvenir trahit-il l'exactitude des faits ? Mais qu'importe. Il reste la certitude qu'en partant un soir d'hiver de l'autre côté des monts un homme et une femme ont laissé là, sur leur terre, tout l'amour qu'ils s'étaient donné.

Ainsi va la mémoire des peuples sans cesse nourrie de legs singuliers égrenés au long des années et des siècles.

Ainsi vont les cultures sans Etat qui ne peuvent faire lever cent fleurs nouvelles que sur l'humus de leur passé.

Ainsi va Julos Beaucarne, chanteur wallon retrouvé chez un ami commun dans une maison des Fagnes. Du particulier à l'universel. De son terroir aux galaxies. De Tourinnes-la-Grosse où il vit au stade de Santiago où chanta une dernière fois Victor Jara.

De Julos, je gardais le souvenir d'un balladin de mes soirées étudiantes. C'était il y a une douzaine d'années. C'était bien avant la chandeleur en février septante cinq. Bien avant que Louise Hélène France, sa femme, ne parte un soir assassinée pour « le pays de l'envers du décor ».

De Beaucarne, j'ai réappris, à l'écoute du 33 tours qu'il fit peu après, que la douleur comme l'amour s'accepte, se partage et se donne. Que si la société est malade, il nous faut d'abord la changer par l'amitié et la persuasion.

De Julos Beaucarne, j'ai appris que le bonheur est contagieux. Découvrant sur une table le dernier disque d'Alain Souchon, « *Toto, 30 ans, rien que du bonheur* », il me lança en

un clin d'œil : « *Julos, 40 ans, rien que du bonheur* ». Comment ne pas le croire ? Son plaisir d'être transparent comme celui de tous les hommes aux vies pleines. De ses chansons, le bonheur ruisselle en tendresse infinie sur les aspérités du monde.

L'heure n'est-elle pas venue du bonheur militant, cent fois plus explosif que les révoltes affectées, mille fois plus séditeux que les révolutions promises pour prochaines ?

Un peuple en marche, fut-il wallon, fut-il breton, préfère la chaleur des rencontres régulières aux embrasements des passades. Il nourrit sa longue route de témoignages et non de bravades : on ne convainc pas les Bretons des richesses de leur table en invitant un président en octobre et en le décommandant en février ! On ne le convainc pas du trucage d'une élection (européenne) en prônant l'abstention en février et en se portant candidat en mars !

Objection chroniqueur ! Pourquoi opposer Glenmor à Beaucarne ? La Bretagne n'est pas la Wallonie et la bretonnitude combattante n'est pas la francophonie installée.

Objection fondée mais rejetée.

J'ai dit mon attachement à Julos Beaucarne qui, partant des matières brutes du cœur et de la nature, les façonne et les montre en modeste jardinier des mots, heureux d'embellir sa parcelle dans le jardin des hommes.

Je veux dire ma méfiance pour les guides autoproclamés qui, d'idées frelatées en appels sans cesse rabachés, réduisent en chimères les espoirs des hommes.

« *Chantez la vie, l'amour et la mort* », dit Servat. « *Nos horizons, il faut les peindre* », chantent Kerné, Rio et Gahinet. Oui. Mais pas en trompe l'œil ! Il y a danger à verser de l'héroïsme au cœur de l'homme. Il y a promesse d'avenir à y verser de l'amour.

Que chacun garde en lui la souvenance de quelques fiancés des Fagnes. Que chacun trouve en lui, dans le cœur d'une femme, dans le regard d'un enfant ou dans la condition d'un peuple, assez de douleurs, de tendresse et de passion pour vouloir changer le monde. C'est de la conjonction des singularités revendiquées que naît l'universel. C'est de l'irruption unanime de mille et mille floraisons sauvages ou programmées que jaillit le printemps.

Julos Beaucarne chante en Bretagne ce mois-ci : le 10 à Quimper, le 11 à Brest, le 12 à Morlaix et le 13 à Rennes.



STERCKX

Gamin se déguise...

LE plan Gamin (Gestion automatisée de la médecine infantile) devient en effet le plan TICS (Traitement Informatique des Certificats de Santé) parce que vraiment c'était trop énorme et le sigle passait mal.

La lettre change, l'esprit reste.

Tout est de plus en plus obscur autour de ce plan Gamin, et le malheureux risque de rendre l'âme tant il est attaqué. Même Marcellin, qui était pourtant signataire de la loi du 15-7-70, lui tire dans le dos: il a pris position contre lors du Conseil Général du Morbihan en janvier 79.

La pseudo-banalisation (2) qui prétendait garantir l'anonymat au bout de 4 ans, par une circulaire du 9-11-77, laissait subsister les 10 premiers chiffres du n° INSEE? Qu'à cela ne tienne, il paraîtrait qu'un texte officiel (introuvable) aurait supprimé le code de la commune! Ce qui, si cela était flanquerait en l'air l'alibi des statistiques: comment, en effet, pourrait-on évaluer l'incidence sur la santé des nouveaux-nés, s'il y avait par exemple une implantation de Centrale Nucléaire sur une commune?

Ça fait assez panique tout cela!

Alors le ministre s'émeut devant toutes ces réactions et ces analyses qui concordent de département à département. Il envoie dans toutes les régions (à Rennes c'était du 22 au 26 janvier) des équipes fort habiles, rompues aux techniques ultra-modernes de séduction intellectuelle pour «fourguer» sa marchandise dans le plus pur esprit de démarchages Tupperware.

Tout y est, y compris la fausse modestie qui consiste à avouer hypocritement: «C'est vrai, il ya eu erreur au départ, on aurait dû informer les usagers et ceux qui sont appelés à travailler sur le système avant la mise en place de celui-ci». Cet aveu même fait partie de la technique, c'est plus humain!

De toute façon AUDASS (3) se met en place exactement selon le même processus: départements pilotes, aucune information préalable.

Pendant ce temps, le professeur Sénécal à Rennes, un des grands mandarins en pédiatrie, qui beaucoup peiné lors de la mise au monde de cette affreux Gamin, travaille la suite. Il lui préparerait, paraît-il, un petit frère, programmé depuis un moment. Une série de tests et de questions concernant l'enfant «type» de 2 à 3 ans, constituerait la base d'un 4^e certificat de santé, qui lui, serait banalisé à 10 ans! Et la boucle est bouclée, après 3 ans, c'est l'école.

Mais chut! La gestation est à risque et l'accouchement sera difficile, avec tous ces mauvais esprits qui veulent faire de ce système un avorton non viable.

M.C.

1) Cf. le Peuple Breton de mai 78.

2) On banalise tout, y compris les voitures de police: «C'est pour mieux te piéger mon enfant!»

3) AUDASS: Automatisation des Directions des Affaires Sanitaires et Sociales, qui consiste à enfermer sous le feu croisé d'informations de toutes sortes, les «bénéficiaires» de secours divers qu'ils soient ponctuels ou de longue durée, sous quelque motif que ce soit, chômage ou difficulté passagère.

La vie de l'U.D.B.

CANTONALES LES RESULTATS DE L'UDB

C'est un nombre sans précédent de candidats que l'U.D.B. présentait aux dernières élections cantonales: 34, soit exactement deux fois plus qu'aux législatives de l'an dernier. En 1973, dans l'élection correspondante, nous avions sept candidats. On peut donc faire quelques comparaisons. On lira ci-contre les pourcentages obtenus par les candidats U.D.B. qui rassemblent sur leurs noms au total 17.918 suffrages, soit une moyenne de 5,64 % sur les 34 cantons.

Ces chiffres sont à rapprocher des 4603 voix obtenues par les candidats revendiqués par le P.S.U.-Bretagne ou des 6.812 voix qu'on obtient en ajoutant au P.S.U.-Bretagne (4 départements) les candidats du P.S.U. «hexagonal» présentés en Loire-Atlantique. Il faut aussi noter que l'U.D.B. est présente dans 34 cantons alors que les écologistes, les gauchistes et le mouvement breton n'ont pratiquement plus de candidats, faute d'implantation.

On peut aussi rappeler qu'en 1973, notre meilleur score était réalisé à Lorient, par Joël Guégan avec 6,7 %. Onze candidats font mieux cette fois-ci. Aux cantonales de 1976, dans d'autres cantons, notre meilleur chiffre était 11,17 % (par Marie-Hélène Melou au Huelgoat). Là encore, nous avons fait mieux cette année. Enfin, il faut remarquer que notre plus faible chiffre de 1979 est supérieur à la moyenne de nos 17 candidats aux législatives...

L'U.D.B. dans la gauche

● Nous étions opposés 34 fois à un candidat P.S., nous l'avons devancé une fois, à Plouescat, où Pierre Moal arrive en tête de la gauche et ne rate que de 9 voix le droit de se maintenir au 2^e tour comme candidat unique de la gauche. Sur l'ensemble des 34 cantons, l'U.D.B. représente un cinquième des voix du P.S.

● Nous étions opposés 34 fois à un candidat communiste et nous l'avons battu 3 fois, dans le Léon: à Plouescat (P. Moal), à Plabennec (J.P. Lavanant) et à Ploudalmézeau (R. L'Hostis).

Dans cinq autres cantons, nos candidats rassemblent plus de la moitié des voix du P.C.F.: à La Roche-Derrien (F. Le Péru), à Quiberon (D. Dollé), à Brest-4 (R. Leprohon), à Crozon (R. Riou) et à Pleyben (Y. Le Lay). Sur l'ensemble des 34 cantons, l'U.D.B. représente plus du quart des voix du P.C.F.!

● 6 cantons présentaient un duel P.S.U.-U.D.B. Nos camarades R. Riou (à Crozon), J. L'Héritier (à Saint-Nazaire) et M. Gourmelen (à St-Malo) ont battu leur concurrent P.S.U., alors qu'aux dernières législatives, seul R. Leprohon, à Brest y était parvenu. A Rennes 8, à Paimpol et à Carquefou le P.S.U. nous devance encore.

● Il n'y avait que deux cantons, en Loire-Atlantique, où U.D.B. et M.R.G. étaient en présence. A Nantes-9, le M.R.G. nous devance, mais en revanche P. Pellen, à Nantes bat le Président départemental des radicaux de gauche.

Il est donc bien clair que la troisième composante de la gauche en Bretagne est représentée par notre parti, dont les élus locaux se sont bien comportés, touchant là davantage les fruits de leur action municipale que lors des élections législatives de 1978. Les trois candidats U.D.B. qui dépassent les 10 % sont des élus municipaux. Certains chiffres montrent que dans leur commune, les U.D.B. sont appréciés: Fanch Le Péru fait 54,6 % des voix à Berhet, Fernande Gillet 24,4 % à Pensquen, Pierre Moal 18,5 % à Plounevez-Lochrist, René L'Hostis 16,3 % à Lampaul-Ploudalmézeau, Yvon Croguennec 15,8 % à Plounéour-Menez...

Les Fédérations U.D.B. réalisent les pourcentages suivants: Brest (3 candidats): 7,94 %; Nord-Finistère (4 candidats): 7,32 %; Pays de Lorient (3 candidats): 7,02 %; Trégor-Goëlo (5 candidats): 6,42 %; Centre-bretagne (3 candidats): 6,23 %; Cornouaille (3 candidats): 5,38 %; Rennes (2 candidats): 4,56 %; Rance-Penthievre (4 candidats): 4,00 %; Loire-Atlantique (5 candidats): 3,97 %; Haut-Vannetais (2 candidats): 3,30 %. Avantage donc, en gros, à la Basse-Bretagne, où notre implantation est meilleure...

CANTONALES 1979: LA PERCEE DE L'U.D.B.

BREST

Le fait marquant, c'est la percée faite à Brest-6 par Yann Daumer qui dépasse 10% dans un canton devenu « de gauche » depuis 1973, mais où nous étions présents pour la première fois. Une campagne ambitieuse, à la fois personnelle et très politique sur certaines affaires précises (les H.L.M.) a bien porté ses fruits. A Brest-4, R. Leprohon progresse nettement alors que les pourcentages P.C.F. et surtout P.S. baissent impardonnablement devant le retour de Lombard. A Leprohon atteint ainsi 55% des voix P.C. et fait plus du double du candidat... R.P.R. A Brest-1 où toute la gauche

progresse Claude Cabon double les voix U.D.B. de 1973 grâce à une campagne très politique. Comme l'a souligné le Télégramme du lendemain : « l'U.D.B. a fait progresser la gauche »...

CENTRE-BRETAGNE

Progression partout par rapport aux législatives. A Gourin, Marcel Le Moing double le pourcentage U.D.B. dans un canton où la gauche perd des voix. A Pleyben, Y. Le Lay a gagné des voix jeunes, dans une campagne fort politique. A Pleyben même il devance le candidat P.C.F. Quant à F. Favereau à Carhaix, il gagne sur la ville quelques

voix alors que le P.C.F. et le P.S. en perdent plusieurs centaines, mais il progresse surtout en zone rurale (Poullaouen, Saint-Hernin) où le parti est bien implanté.

LOIRE-ATLANTIQUE

Pour la première fois l'U.D.B. dépasse 5% dans un canton de Loire-Atlantique, où, plus qu'ailleurs, le militantisme U.D.B. est rendu difficile par le découpage administratif, qui coupe aussi du reste de la Bretagne, les moyens d'informations. C'est à Saint-Nazaire que J. L'Héritier réalise ce score alors que la gauche progresse de 10% encore pour moitié grâce à notre présence. A Carquefou, où A. Olivier représentait l'U.D.B. pour la première fois, l'U.D.B. est choisie par une électeur de gauche sur 11, malgré la présence d'un candidat P.S.U. A Nantes-5, P. Pellen multiplie par 5 le score (fort médiocre il est vrai) réalisé en 1978 et progresse aussi par rapport à 1973. Score honorable aussi à Nantes-9 pour J. Boulzennec grâce sans doute à la netteté de sa campagne contre la Centrale du Pellerin. Le score de G. Barrillot, à Herbignac peut paraître faible, mais en 73, le P.C.F. et le P.S. obtenaient respectivement 2,8 et 2,4%. Le sortant centre-gauche ayant encore plus glissé à droite, le P.S. en a profité, mais les voix U.D.B. sont presque la moitié de celles du P.C.F....

LES RÉSULTATS DES 34 CANDIDATS U.D.B.

Saint-Brieuc nord	Y. Guerveno	3,60 %
Étables	A. Gauffeny	2,82 %
Plouha	Y. Fichou	8,56 %
Paimpol	P. Morvan	4,03 %
Perros-Guirec	P. Lavanant	7,79 %
Plestin-les-Grèves	E. de Saint Laurent	4,00 %
La Roche Derrien	F. Le Péru	10,07 %
Dinan ouest	J. Darnet	3,04 %
Brest 1	C. Cabon	6,50 %
Brest 4	R. Leprohon	7,52 %
Brest 6	Y. Daumer	10,14 %
Plabennec	J.P. Lavanant	7,00 %
Ploudalmézeau	R. L'Hostis	5,01 %
Plouescat	P. Moal	12,81 %
Saint-Thégonnec	Y. Croguennec	4,68 %
Carhaix	F. Favereau	5,77 %
Crozon	R. Riou	4,44 %
Pleyben	Y. Le Lay	5,69 %
Concarneau	Y. Rouger	6,98 %
Rosporden	P. Guéguénat	3,74 %
Rennes 7	M. Rannou	6,38 %
Rennes 8	J.Y. Gaulthier	2,54 %
Saint-Malo sud	H. Gourmelen	4,76 %
Nantes 5	P. Pellen	3,21 %
Nantes 9	J. Boulzennec	3,65 %
Carquefou	A. Olivier	3,40 %
Saint-Nazaire ouest ...	J. L'Héritier	5,36 %
Herbignac	G. Barrillot	2,53 %
Lorient 2	J. Guégan	7,22 %
Pont-Scorff	Y. Quénéhervé	6,57 %
Quiberon	D. Dollé	4,73 %
Gourin	M. Le Moing	7,40 %
Guémené-sur-Scorff ...	F. Gillet	7,25 %
Vannes ouest	J.P. Murigueux	2,44 %

CORNOUAILLE

A Rosporden, P. Guéguénat a pâti de



P. Moal
12,81%



Y. Daumer
10,14%



F. L.
10



J.-P. Lavanant
7,00%



Y. Rouger
6,98%



Y. Qu.
6,

la lutte P.C.-P.S., vive sur le canton. Il fait quand même nettement mieux que doubler ses voix de 1978 sur un canton où l'U.D.B. est maintenant connue. De même, à Crozon, la présence de 8 candidats rendait la partie difficile. Avec 43 voix seulement manquant pour atteindre 5%, R. Riou fait nettement mieux que l'U.D.B. en 1978 et que... le P.S.U. cette année. A Concarneau, Y. Rouger, élu municipal actif gagne 367 voix par rapport à 1978 avec 2400 votants de moins et malgré une forte concurrence P.C.-P.S.

enracinement local très important, de même que Fanch Le Péru qui dépasse 10% dans un canton traditionnellement à gauche, mais où nous étions présents pour la première fois.

A Plestin, E. de Saint-Laurent progresse moins que nos autres candidats ; il avait, il est vrai, 3 candidats originaires du chef-lieu de canton contre lui. A Paimpol, score encourageant pour P. Morvan qui, pour une première candidature, et malgré la présence d'un candidat soutenu par le P.S.U. double le score U.D.B. de 1978.

RANCE-PENTHIÈVRE

Avec quatre candidats la fédération était bien représentée à Dinan Quest, où l'U.D.B. était peu implantée. Jeanine Darnet dépasse 3% des voix dans une région où militaires et agriculteurs sont les plus nombreux. A Saint-Malo, malgré la présence d'un P.S.U., Herri Gourmelen frôle les 5%. C'est bien plus qu'aux législatives, et bien plus également que lors des précédentes cantonales. A Saint-Brieuc-Nord, Yvon Guerveno, sans faire de percée spectaculaire, multiplie quand même par trois son score des législatives, et, à Etables, André Gauffeny est en léger progrès par rapport à une cantonale partielle où il était déjà candidat.

HAUT-VANNETAIS

Deux candidats U.D.B. dans cette fédération, dans des fiefs appartenant traditionnellement à la droite. Malgré un score modeste, Jean-Paul Murigneux a quand même contribué à la chute de Chapel. Quant à

Daniel Dollé à Quiberon, une campagne très politique l'amène à quelques voix des 5%.

RENNES

Présente dans deux cantons, l'U.D.B. réalise deux scores très différents. Modeste pour J.-Y. Gaultier qui se trouvait dans un canton en partie rural, il est fort honnête pour Monique Rannou qui récolte les fruits de son travail de conseillère municipale, à l'écoute de la population.

NORD-FINISTÈRE

C'est la fédération où l'U.D.B. réalise son meilleur résultat, grâce à Pierre Moal, à Plouescat, où il devance largement P.C. et P.S., réalisant même nettement plus que le total de la gauche française. C'est dire que la gauche est bien faible dans ce canton ; c'est dire aussi que l'U.D.B. lui a fait faire, localement, un bond considérable.

Deux autres candidats battent aussi le P.C. : Jean-Pierre Lavanant à Plabennec, qui réalise pour sa première tentative 7% dans un canton où la droite possède habituellement une emprise considérable. René L'Hostis, à Ploudalmézeau, a moins progressé que prévu par rapport aux législatives. La présence de Legendre, maire-adjoint de Port-sall, a drainé les «voix de l'Amoco». A Saint-Thégonnec, Yvon Croguennec échoue à quelques voix des 5%, dépassant les 15% dans sa propre commune. La campagne de l'U.D.B. sur la suppression des préfets a, là aussi, porté ses fruits.

PAYS DE LORIENT

A Lorient-2, le plus grand canton de Bretagne avec plus de 50.000 électeurs, Joël Guégan regroupe 2.000 voix, plus de 11% de la gauche. A noter que dans le canton voisin, Mme Court a pu être élue en 79 avec 1.157 voix ! A Pont-Scorff, où la droite progresse de 4%, c'est l'U.D.B. qui compense en partie la perte de la gauche, avec de bons scores pour Y. Quénéhervé dans les communes rurales. Bon score aussi en milieu rural pour F. Gillet, sur le canton de Guéméné. Ses voix représentent 14% de la gauche et dans la commune de Persquen, dont elle a été il y a peu élue conseillère, elle fait passer les voix U.D.B. de 8 en 78 à 80 en 79.

TRÉGOR-GOËLO

Avec des campagnes parfois originales (films...) qui ont attiré du monde et... de la sympathie, les U.D.B. ont réussi de belles percées. P. Lavanant, à Perros-Guirec fait plus que doubler les voix législatives, gagnant 4 points dans un canton où la gauche en gagne au total 3,5... Yvon Fichou fait à Plouha le 4^e score de l'U.D.B. grâce à un



Fanch Le Péru
10,07%



Y. Fichou
8,56%



P. Lavanant
7,79%



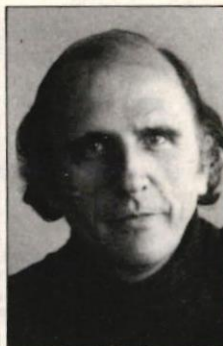
R. Leprohon
7,52%



M. Le Moing
7,40%



F. Gillet
7,25%



J. Guégan
7,22%



Y. Quénéhervé
5,7%



C. Cabon
6,50%



M. Rannou
6,38%



F. Favereau
5,77%



Y. Le Lay
5,69%



J. L'Héritier
5,36%



R. L'Hostis
5,01%

Brèves

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



Pêche et navigation :

Une des premières conséquences de la mise en chantier des centrales nucléaires porte préjudice à la pêche de manière inattendue: les filatures ont de plus en plus de mal à trouver du plomb. En un mois celui-ci a augmenté de 15 %.

D'autre part, les nouvelles éditions de cartes marines du service hydrographique de Brest mentionnent toujours le nom des roches en breton mais la traduction française y est accolée. Ici par contre le breton a du plomb dans l'aile...



Brest : plus de 8 000 demandeurs d'emplois

En 1972, Brest ne comptait que 2 398 demandeurs d'emplois. Ils sont 8 234 en décembre 1978 et parmi ces derniers 4 557 ont moins de 25 ans. De plus, de nombreux secteurs d'activités emploient des hors-statuts comme au Centre océanologique de Bretagne et de nombreux auxiliaires comme à l'hôpital où leur taux atteint 17 % de l'effectif.



Vitré : Une année qui débute mal

Pour de nombreuses entreprises de la région vitrénienne l'année 1979 commence mal. Plusieurs dizaines de licenciements pour raisons économiques sont annoncés.

L'entreprise du Bâtiment Bertoletto perd une vingtaine de salariés sur 84. Les « Nouvelles Galeries » subit le même sort que « Ouest Galeries » de Quimper auquel il était rattaché. Le Directeur de ces deux établissements en a décidé la fermeture à la fin de l'année.



« Comité pour la licence du breton : : intervention policière au « CES »

Pendant une des dernières réunions du « Comité Economique et Social de Bretagne » à la maison de l'artisanat de Rennes, un groupe de personnes représentant le « Comité pour la licence de breton » est intervenu en déployant des banderoles alors que Per Denez allait présenter le rapport sur la charte culturelle. Une intervention policière empêcha cette manifestation silencieuse de se dérouler, brimant une fois de plus une culture et un peuple réclamant depuis un siècle le droit à l'expression.

CÔTES-DU-NORD

GUINGAMP : VILLE EN SURVIE ou VILLE EN LUTTE

Manifestation en ville et au stade d'En Avant, occupation de l'A.N.P.E. et de la poste, journée usine et ville morte en liaison avec les commerçants, barrage de la voie express, par toutes ces manifestations les travailleurs de l'A.O.I.P. disent non au plan de restructuration que souhaite mettre en place la direction.

Aujourd'hui 794 travailleurs en chômage partiel (32 h au lieu de 40 h), demain 700 licenciements, c'est ce qu'on appelle un « dégraissage », pour Guingamp c'est tout simplement une mise à mort.

Le gouvernement se rappelle-t-il qu'il y a peu il parlait de vocation électronique pour la Bretagne? Les habitants de Guingamp unis autour des travailleurs de l'A.O.I.P. sauront le lui rappeler et ainsi exiger que l'emploi soit maintenu.



La manifestation avant le match « d'En Avant ».

Le Peuple Breton

FINISTÈRE

BREST : ERICSSON, RÉACTION DU PERSONNEL DEVANT LES MENACES SUR L'EMPLOI ET RÉPRESSION POLICIÈRE

Devant les graves menaces portées par la Direction de la société Ericsson à la garantie de l'emploi et aux avantages acquis, les ouvriers réunis en assemblée générale décidèrent de demander des comptes au directeur national de la production privée du groupe Ericsson en visite à Brest. Ce dernier, retenu par les grévistes fut rapidement placé sous la protection des forces de police qui firent évacuer les lieux sans violence.

Les syndicats protestèrent par une grande manifestation dans les rues de Brest, estimant que les pouvoirs publics étaient plus prompts pour faire intervenir des forces de police que pour recevoir une délégation syndicale au sujet des graves problèmes posés par l'emploi dans l'électronique dans le Finistère.

LE PROBLEME BRETON DE BREST A NANTES



LOIRE-ATLANTIQUE

NANTES : LES ENSEIGNANTS DE LOIRE-ATLANTIQUE MANIFESTENT A L'INSPECTION ACADÉMIQUE

Pour protester contre les suppressions de postes d'enseignement à la rentrée prochaine cinq organisations syndicales enseignantes ont mobilisé pendant près de deux heures environ deux mille manifestants enseignants, lycéens et parents d'élèves devant l'Inspection Académique.

De nombreuses délégations de collèges et lycées du département participaient à cette manifestation qui selon l'intersyndicale ne pouvait être qu'une première étape dans l'action pour obtenir le maintien des postes devant être supprimés à la rentrée.

ILLE-ET-VILAINE

REDON : 20 FÉVRIER «OPÉRATION VILLE MORTE»

Lancée à l'initiative de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la F.E.N. cette opération «ville morte» a reçu l'appui de toutes les forces vives du pays : syndicats paysans et partis politiques de gauche, les mouvements culturels de Redon et l'union locale du commerce.

Redon, une des villes les plus ouvrières de Bretagne avec 73 % de salariés, en majorité des ouvriers non qualifiés, est en train de devenir la capitale du chômage, dont le taux est de 13 %, soit deux fois la moyenne hexagonale ! Ce chômage est dû au processus de désindustrialisation qui frappe Redon avec fermetures d'entreprises et compressions du personnel. En 7 ans, 547 emplois ont disparu. Il faut ajouter à cela les disparitions d'exploitations agricoles car l'agriculture occupe encore 32 % de la population de la région.

Par contre les résidences secondaires fleurissent dans le Pays de Redon et les promoteurs s'activent sur un projet de port de plaisance sur la Vilaine...

Pour toutes ces raisons près de 5000 travailleurs ont manifesté lors de cette journée leur refus de la mise à mort du pays et leur volonté de vivre et travailler à Redon.

MOR-BIHAN

DES DIFFICULTÉS DANS LE SECTEUR DU BATIMENT MALGRÉ DE GROS BESOINS DE LOGEMENTS

Le département du Mor-bihan emploie environ 15000 personnes dans le secteur du bâtiment mais compte aussi 800 demandeurs d'emplois dans cette activité qui risque encore de décliner malgré des besoins urgents : dans le Mor-bihan 30 % des logements sont surpeuplés. 47 % des habitations datent d'avant 1948, 28 % d'avant 1914. En outre 56 % des logements restent sans confort : 46 % sans chauffage et 40 % sans salle d'eau...

Un marché bien loin d'être saturé.

(Chronique réalisée avec la collaboration des fédérations U.D.B. du Trégor-Goëlo, de Brest et d'Ille et Vilaine).

Brèves

Tintin et Milou en breton

Après Astérix, Lucky Luke et Spirou, voici qu'un nouveau personnage de bandes dessinées se met à parler breton. Les Editions Casterman viennent de publier un premier album en breton des aventures de Tintin et Milou (rebaptisé Moutig) : « Ar 7 Boullenn Strink » (les 7 boules de cristal).



PB

Natalité en Bretagne : un déficit croissant

L'académie de Rennes relève un déficit de 7 000 élèves par an. De 1970 à 1976, la Bretagne est passée de plus de 44 000 naissances par an à moins de 36 000. Un argument qui pèse déjà très lourd dans la redistribution des postes d'enseignants...

PB

SART Rennes : 65 licenciements en projet

La Société armoricaine de réalisations techniques va procéder à 65 licenciements d'ordre économique, ce qui représente environ 10 % des salariés. Pour la CGT ce projet traduit la volonté de la direction de réduire les effectifs plutôt que de chercher de nouveaux marchés permettant de préserver l'emploi.

PB

S.E.P.N.B. : Congrès à Ploudalmézeau



Le Peuple Breton

J.-Y. Monnat et... Alphonse Arzel.



L'école coranique d'Iran Street, à Téhéran, quartier général des religieux. A la fenêtre, Khomeïni.

D.R.

IRAN : Ombres sur la révolution

Notre camarade Yvon Béguivin était en Iran en novembre dernier et lors des journées révolutionnaires de février. Voici son témoignage et ses « conclusions provisoires ».

Il y a eu, il y a une révolution en Iran. Mais qu'en adviendra-t-il si certains continuent à se comporter comme s'ils en étaient les propriétaires ?

Brouillonne, mais formidable, inexorable, aussi efficace qu'un rouleau compresseur, la poussée populaire a eu raison des derniers vestiges de la dictature Pahlavi : des chefs militaires trop compromis pour n'être pas, jusqu'au bout, « fidèles » au tyran déchu et enfui ; le cabinet fantôme du dérisoire et quasi-tragique Chapour Bakhtiar, roue de secours des Américains, choisi en désespoir de cause par un monarque aux abois, obstiné jusqu'au bout et sourd aux exigences d'une nation unanime ; la sinistre SAVAK, pilier du régime, police politique aux crimes innombrables.

Le mythe de l'invincibilité de l'armée iranienne s'est effondré en moins de trois jours. Les fameux « Djavidan », les « Immortels », armée dans l'armée, garde prétorienne du despote, iront eux-mêmes à leur perte en lançant une expédition

punitrice contre la caserne des cadets de l'armée de l'air, coupables d'avoir regardé à la télévision de leur foyer, le film du retour à Téhéran de l'Ayatollah Khomeïni et d'y avoir réagi avec un enthousiasme trop bruyant. Le peuple bouge vite à Téhéran, et les armes étaient prêtes. L'agonie des « Immortels » fut courte. Avant même d'avoir pu prendre position, un bon nombre d'entre eux brûlaient vifs dans leurs camions, bombardés à coup de cocktails-molotov.

A la recherche de la République islamique

Une époque s'achève ; non pas un mais plusieurs pouvoirs se mettent en

place. Dans la confusion, l'appel à la reprise du travail, lancé par Khomeïni et le premier ministre Mehdi Bazargan, est largement entendu, mais dans les bureaux, les usines, ce sont surtout les discussions politiques qui reprennent et, c'est à contre-cœur que les ouvriers du pétrole d'Abadan ont fini par obéir au chef du gouvernement qui leur a demandé d'accroître la production intérieure pour faire face aux besoins du pays.

De même, l'appel à la restitution des armes, celles qui circulaient déjà avant les journées de février, plus celles qui proviennent des dépôts de l'armée, comme celui de Saltanatabad, n'est que très partiellement suivi ; certains ne veulent croire que tout est « déjà » fini, d'autres voudraient bien savoir ce qu'annonce ou ce que cache la « République islamique » à venir. Et, au fil des jours, leurs interrogations ont de plus en plus de fondements.

En effet. Voilà un grand mouvement démocratique, national, populaire, un extraordinaire soulèvement progressiste aux conséquences incontestablement

positives sur le terrain général de la lutte anti-impérialiste, dont certains, s'appuyant sur le prestige du mouvement religieux, voudraient faire une sorte de règlement de compte, les « marxistes », les « athées », les « hérétiques » (Baha'is) les « profiteurs » (juifs), les « voyous » (afghans), les « séparatistes » (Kurdes), étant destinés à succéder, comme proies pour la vindicte populaire, aux généraux félons, aux tortionnaires savakis et aux courtisans corrompus. On comprend, dans ces conditions qu'un peu partout, beaucoup, qui ne sont pas des bandits, gardent le F.M. à portée de la main.

18 février. Le quartier général de l'Ayatollah Khomeini, entre Jaleh et Iran street, une place forte où l'on n'entre qu'à pied : sacs de sable, mitrailleuses, contrôles, fouilles, « anges gardiens », il faut en passer par là pour avoir accès au « festival islamique » quotidien. Encore faut-il, ensuite, fendre la foule énorme rassemblée par l'espoir d'apercevoir son « Imam » pendant quelques secondes, refouille, re-papiers, les armes pointent de partout, le sang-froid et la dextérité des miliciens ne rassurent qu'à moitié, dans les bousculades, il arrive que des coups partent tout seuls. La cour intérieure bondée où je me glisse est surmontée d'une tribune, encadrée par des jeunes gens en armes, (battle-dress et, çà et là, « kefieh » palestiniennes) où des mollahs se succèdent au micro. Une ovation salue Yasser Arafat, elle confine au délire avec l'apparition de Khomeini, icône vivante, au côté du leader de l'OLP. Même ici, dans le « sanctuaire », je n'en apprendrai pas beaucoup sur la « République islamique ». Tout au plus trouverai-je quelques raisons supplémentaires d'être perplexe. Le ton est à l'intégrisme religieux ; autour de Khomeini, les très réactionnaires ulémas de Téhéran sont en force, et les mollahs conservateurs en nombre, prêts à en découdre, par miliciens interposés, avec qui n'est pas dans la « ligne » (du prophète). C'est par ici qu'il faut chercher sans doute ce fameux « Conseil révolutionnaire islamique » dont personne ne connaît la composition et qui persiste à agir comme si le gouvernement Bazargan n'existait pas. Déjà perquisitions, dénonciations, pressions, injures se multiplient, à l'encontre de journalistes, professeurs, intellectuels réputés « communistes » et coupables de ne pas penser comme il faut.

Des intellectuels qu'on écoute

Rue Roosevelt, la salle et les couloirs d'un institut de formation des maîtres, pleins à craquer, comme en tout lieu où quelqu'un de connu prend la parole. Un meeting s'y tient à l'initiative d'intellectuels progressistes, tels que le poète Beh Azin, président de l'Union démocratique du peuple iranien, et l'écrivain Fereidoon Tonokaboni, l'un et l'autre assez fraîchement sortis de prison. Ce ne sont pas des « intellectuels de gauche » au sens occidental du terme, c'est-à-dire des penseurs sans audience ni influence dans le monde du travail. On sait que ceux-ci se sont battus, qu'ils ont souffert, leurs écrits ont été diffusés, malgré la terreur savaki, dans de larges couches populaires, et dans la foule, on ne compte pas que des étudiants. En cette période de flottement, où les menaces verbales et le prosélytisme des mollahs réactionnaires se multiplient, où les exclusives du premier

Le Peuple Breton/Y. Béguivin



A la cantine de la raffinerie, on accroche le portrait de Khomeini.

Discussion à la raffinerie ; quelle république islamique ?



Le Peuple Breton/Y. Béguivin

ministre se confirment, contre « communistes » et assimilés (1) les positions défendues ici n'ont que plus d'importance : « cette révolution est la nôtre, ce gouvernement est le nôtre, il ne faut pas commencer par l'inventaire des divergences, et l'étalage des antagonismes ».

A la raffinerie de Téhéran, rencontre avec les travailleurs et leur principal porte-parole. « Investi », dit-il, « par les ouvriers et par les religieux », Assadollah Aminian est bien placé pour dire comment la lutte pour les salaires et de meilleures conditions de travail s'est changée en combat politique : « nos lettres au Shah, à la Savak n'ayant reçu aucune réponse, nous nous sommes mis en grève. La Savak et les blindés sont venus, c'était 20 jours avant le 17 Shahrivar, le vendredi noir. Nous avons continué la grève pendant plus d'un mois, avec des revendications économiques, et nous avons sommé le Majlis, le parlement, d'y répondre. Il ne l'a pas fait, nous avons relancé la grève sur des bases politiques : dissolution du parti Rastakhiz (le parti du Shah et de la police), réforme du code du travail, libération des prisonniers politiques, retour des cadres et des travailleurs licenciés pour activités politique et syndicale ».

Ce comité de grève est devenu aujourd'hui « Comité révolutionnaire », le voici organe de direction un peu politique, un peu administratif et un peu syndical de l'entreprise. « Nous avons repris la pro-

duction pour l'intérieur, comme Bazargan nous l'a demandé, et nous sommes prêts à reprendre les livraisons à l'étranger dès qu'il le faudra. C'est bien qu'on ait fermé le robinet pour Israël et l'Afrique du Sud ; si nos dirigeants ne l'avaient pas ordonné, nous l'aurions fait nous-mêmes ».

« On reprendra la grève, si... »

Sur le mur de la cantine, le portrait de Khomeini est installé sous les applaudissements, pendant que je fais avec les autres la queue pour le traditionnel « chelo kabab », même de notre plat national, remarque mon voisin, l'ancien régime a fait une mixture internationale. Le mouton est importé d'Australie, le riz d'Amérique et le beurre d'Europe. Il n'y a que le somagh (épice rouge d'assaisonnement) qui soit encore à nous. A table, la discussion s'engage, cadres et ouvriers mêlés. « Anti-impérialistes », « anti-yankee », ils le sont tous, « anticommunistes », la plupart affirment l'être aussi. Et de la « société islamique », ils en ont plein la bouche ; et qu'est-ce que ça veut dire, pour eux, les ouvriers ?

« Par société islamique, m'assure-t-on, nous entendons que chacun, chaque travailleurs dans chaque entreprise ait le droit d'exercer des responsabilités, de critiquer, de donner son avis, et d'exiger qu'on en tienne compte, sur la production, son orientation, son écoulement, sur l'organisation et les conditions du travail, sur les salaires, sur l'utilisation des bénéfices ». Si c'est ainsi, alors vive l'Islam, non ? Et le syndicat ? « Il y aura

(1) « Le parti Toudéh est illégal, selon la loi », dit Mehdi Bazargan. Mais c'est la loi du Shah qu'il invoque. Depuis, le premier ministre a un peu atténué ses propos.

un syndicat, je pense qu'il ne sera pas neutre, qu'il appuyera le gouvernement islamique, mais qu'il aura sa puissance propre» c'est-à-dire ? «Eh bien, si le pouvoir fait, comme nous le croyons, une politique nationale et sociale juste, dont le peuple tire profit, alors il pourra compter sur l'appui des travailleurs et des organisations qu'ils se donneront. Sinon, si après toute cette lutte et tous nos sacrifices, on ne vit pas mieux, plus librement, on reprendra la grève s'il le faut». Un autre renchérit : «Si, pour vivre et payer son logement (parfois 70 % du salaire) il faut toujours faire autant d'heures supplémentaires et travailler au noir, pas d'accord !».

La radio vient d'annoncer qu'un nouveau directeur de la NIOC (National Iranian Oil Company) est nommé : Hassan Nazieh. Un seul d'entre nous en a entendu parler : «c'est un avocat, il a défendu beaucoup de prisonniers politiques, et si Khomeini l'a choisi, c'est qu'il est bien. Mais qu'est-ce qu'il connaît au pétrole ?».

«Islam», «islamique», des mots dont on n'a pas fini d'user et de mésuser en Iran. Que se passera-t-il, ici, à la raffinerie, lorsque ces ouvriers, pour qui l'Islam est synonyme de progrès et de justice sociale, s'apercevront qu'ils donnent à un même adjectif un sens très différent de celui que lui confère la hiérarchie religieuse ? Je ne crois pas que les travailleurs laisseraient sans rien dire habiller du langage de l'espoir, une vieille politique à peine retouchée en surface.

Les « livres blancs » au grand jour

C'est clair l'université est indiscutablement devenue un bastion de la gauche. Les fameux « livres blancs » du parti Toudéh, dont la possession valait naguère la prison, la torture ou la mort, sont vendus sur les trottoirs, dans les allées. Les sacs de sable sont restés entassés, la mitrailleuse lourde de l'entrée principale est toujours en batterie, ses servants portent le bandeau blanc façon «kamikaze». Le campus s'est transformé en forum permanent de la discussion politique, il n'y a pas une place libre sur les murs couverts de dessins, d'affiches et de slogans. Même le socle de la statue de Ferdowi n'est pas épargné. Ici non plus, les étudiants ne sont pas seuls. Les travailleurs, et surtout les employés de bureau de l'ex-avenue Shahreza voisine n'hésitent pas à «faire un crochet» dans l'après-midi pour venir écouter et parler aussi, au milieu des «islamo-marxistes», des communistes, des professeurs, des femmes de ménage et même des enfants ravis de toute cette cohue et qui, en cette période de rupture de stocks, ont vite fait de «taper» quelques cigarettes aux étrangers. Quand apparaissent les vendeurs de journaux, c'est la ruée : Etella'at et «Ayandegan» annoncent à la «Une» la tenue prochaine (2) du référendum-plébiscite pour ou contre la République islamique. «Mais on va voter sur quoi au juste ? Est-ce sage d'aller au référendum avant même que la Constitution du nouvel Etat ait été rédigée et soumise au Parlement ? C'est une assemblée constituante qu'il faudrait élire d'abord», estime un enseignant qui m'accompagne.

(2) Le 30 mars, après «Now Ruz», le nouvel an iranien.



Forum permanent à l'université de Téhéran, mais on n'y est pas armé que de théorie...

Dans chaque groupe, bavardages, digressions et excès d'anecdotes personnelles n'empêchent pas de comprendre qu'on pose avec sérieux les problèmes du devenir de la société iranienne ; le Coran n'est pas cité, le Chador (voile pour les femmes) est rare et quand on le trouve, il laisse le plus souvent dépasser un jeans. Même le portrait de Khomeini est minoritaire : lui font une concurrence sérieuse, Lénine, Guevara, Mossadegh, eux-mêmes distancés par... Ali Shariati.

Le Coran contre l'impérialisme

Ali Shariati ? penseur religieux mort à 40 ans à Londres, en 1977, chassé de l'université de Meched, en raison de son enseignement jugé subversif, Ali Shariati s'installe à Téhéran où, sous la protection du Bazar, il prendra chaque jour la parole, dans le quartier d'Hosseinye Erchad, devant un public toujours plus nombreux et enthousiaste. Pour Ali Shariati, l'Islam peut être la religion du combat anti-impérialiste, qui doit aider les nations colonisées et recolonisées du Tiers-Monde à retrouver leur identité, leurs biens, leur dignité. Dans sa «version» chiite, progressiste et contestataire, au contraire du sunnisme majoritaire dans le monde musulman, l'Islam est progrès, évolution, justice, émancipation, refus de la résignation, de l'absolutisme et de l'asservissement. Il ne faut pas s'y tromper : de quelque manière qu'elle s'exprime, l'adhésion populaire ou intellectuelle au mouvement religieux est un acte de foi, mais un acte de foi dans la capacité de la religion à conduire vers des changements profonds.

«Selon le Coran, m'affirment deux intellectuels religieux, l'homme est avant tout une créature sociale qui ne peut agir efficacement qu'au sein de la société. Le Coran, du moins c'est ainsi que les Chiites le comprennent, ordonne aux opprimés de se libérer par la lutte. Il prescrit aux Musulmans de ne pas se laisser commander et influencer par les étrangers, car ils doivent trouver leur

voie propre au sein de leur société».

Le « chador dialectique »

Pour essayer de comprendre ce qui se passe aujourd'hui en Iran, pour ne pas s'étonner de cette obsession de l'«ingérence» qui s'exprime partout, il faut bien savoir que toujours, ce pays a rejeté les influences étrangères qu'il n'a pu assimiler. Ainsi, le simple fait pour une femme de porter le chador a pu être une attitude de préservation de la personnalité et une façon d'affirmer son identité devant l'agression économique, politique ou intellectuelle de l'Occident (3). Ainsi, il est courant d'entendre aujourd'hui en Iran des analyses économiques et politiques matérialistes, faites par des gens qui se réclament du Coran et qui n'ont jamais lu Marx. Voilà pourquoi le chiisme alavite, traditionnellement rebelle, est apparu comme un vecteur de l'identité nationale, cela avec d'autant plus d'évidence que la répression (20 000 tués en 20 ans, des milliers de morts sous la torture), la censure, l'obscurantisme, la corruption, ont précipité la population vers la seule issue qui restait, la porte des mosquées, cependant que les chefs religieux se rapprochaient des préoccupations populaires concrètes, que personne en Iran ne connaît mieux qu'un mollah de village.

Mais ceux qui parlent le plus fort...

Par définition, une république islamique ne pourrait que proscrire exploitation, dictature, impérialisme, colonialisme, ignorance, immoralité, classes sociales et parasitisme, de même qu'elle ne pour-

(3) On voit maintenant qu'il en va différemment, dès qu'on prétend rendre obligatoire le port du voile, symbole de protestation muette et de rébellion hier, d'oppression nouvelle aujourd'hui. Les femmes iraniennes sont décidément d'excellentes pédagogues qui auront fait du Chador un instrument privilégié et inattendu au service de la dialectique.



Enfin en vente libre, les brochures du parti Toudeh (communiste)
La SAVAK tuait ceux qu'elle trouvait en leur possession.

rait que favoriser l'égalité des chances pour tous, la démocratie, la liberté d'expression et de consultation, la juste répartition des richesses, la « connaissance » et la « vertu », l'évolution sociale et le progrès économique, le respect de tous les droits de l'homme. On connaît les grandes options définies par l'Ayatollah Khomeini et ses proches : référendum sur la politique islamique, démantèlement de l'appareil répressif, diminution de la production pétrolière, maîtrise sur les ressources naturelles, non-alignement et indépendance nationale. Des mesures sont prises : la Savak est liquidée ou en voie de l'être, l'épuration de l'armée se poursuit, le pétrole ira d'abord aux Iraniens, pour l'exporter et le commercialiser on se passera de consortium multinational, une politique étrangère audacieuse est lancée : soutien au Palestinien, au Front Polisario, etc...

Mais encore ? qu'en sera-t-il de cette société islamique ? au sein même du mouvement religieux, des divergences apparaissent, les plus conservateurs, les plus démagogues parlent le plus fort, l'Ayatollah Taleghani, qui fut à la pointe du progrès et de l'ouverture aux laïcs et aux intellectuels, qui s'était montré favorable à l'élection des chefs d'entreprises par les travailleurs, s'est effacé, et on ignore s'il fait encore partie du mystérieux Conseil de la révolution islamique. Certes, des voix justes s'élèvent encore dans la hiérarchie, comme celle de l'Ayatollah Ezzedine Hosseini, de Mahabad, qui réclame le passage des garnisons sous le contrôle des comités révolutionnaires, demande la satisfaction des revendications politiques et économiques du peuple kurde, exige la participation des ouvriers et des paysans aux affaires de l'Etat. Mais on croirait déjà qu'elles prèchent dans le désert.

Beaucoup de ministres et de hauts-fonctionnaires nouvellement nommés n'ont à faire valoir qu'une opposition plus ou moins sincère, plus ou moins ancienne et plus ou moins lointaine (kilométriquement parlant) de la monarchie. Que penser, par exemple du nou-

veau « parti républicain islamique » présenté comme une « organisation religieuse progressiste », alors qu'il est animé par des bourgeois ultra-réactionnaires, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne sont pas des héros de la résistance à l'ancien régime ? Que peut attendre le peuple iranien de Mollahs réactionnaires ou de politiciens à l'occidentale naguère encore opposés à Khomeini, amis de Bakhtiar il y a moins de trois mois, et qui, aujourd'hui ministres, n'ont à l'évidence radicalisé leur langage que sous la pression populaire ?

Sandjabi, Gotbdzadeh, Gharani et les autres

Pour beaucoup d'Iraniens, l'étonnement n'est pas mince de découvrir M. Karim Sandjabi aux affaires étrangères. Est-ce pour rassurer les chancelleries occidentales qu'on a nommé là ce grand bourgeois « vieille France », ou pour réduire à l'intérieur l'influence qu'il eut jusqu'à présent en tant que président du Front national, ou bien encore, ce qui n'est pas le plus indispensable, pour rallier l'intelligentsia laïque modérée ? Quel ministre du travail sera son ami politique, Dariosh Forouhar ? Et où est passé leur ex-associé Bakhtiar, premier ministre nommé par le Shah, instigateur probable du bombardement d'un arsenal militaire assiégé par le peuple ? On arrête si facilement en Iran, qu'on s'émervaille qu'un poisson si gros ait pu passer au travers des mailles d'un filet si serré.

Ce n'est pas tout. Quatre jours à peine après la victoire populaire, voilà que M. Sadek Gotbdzadeh, proche collaborateur de l'Ayatollah Khomeini, vieil exilé en France et anti-communiste avéré, prétendait déjà, et d'étrange manière, remettre de l'ordre à la radio-télévision, dont il venait d'être nommé directeur.

« Au train où vont les choses, les speakerines vont bientôt porter le voile ! » s'exclame une étudiante pour qui le Coran ne sera jamais le livre de référence. En tout cas Gotbdzadeh a tout de suite mené la censure sur les antennes contre

la gauche, les Fedayin, et autres « non-musulmans ». L'indignation du personnel, devant la façon très particulière qu'a ce personnage d'illustrer la tolérance islamique, a eu pour résultat la nomination d'un conseil de surveillance, destiné à épauler le nouveau directeur trop zélé. « Ce n'est pas lui qui va nous dire que faire, le temps que nous avons passé en prison, il l'a passé en France » s'indigne un journaliste. Quant à l'armée, décapitée, démoralisée, méprisée et détestée par le peuple qui continue à s'en méfier, est-elle prise en mains comme il faut ? Sans abonder dans le sens de l'extrême-gauche qui exige le démantèlement des forces armées et l'élection de ses chefs par la base, il faut bien constater que l'on s'est contenté pour le moment de remplacer quelques fidèles du Shah, et une poignée de tortionnaires, incarcérés ou fusillés, par des gens à la personnalité fort trouble, comme le général Gharafi, nouveau chef d'état-major.

Le général Gharani a, c'est indiscutable, comploté contre le Shah en 1959, mais pourquoi n'a-t-il été condamné qu'à trois ans de prison, alors qu'à l'époque on recevait pour bien moins une balle dans la tempe ? Parce que Gharani était l'homme des Américains, que son anti-communisme était et reste notoire. N'était-ce pas lui qui s'empressait aussitôt après sa désignation, d'annoncer que « des centaines d'Américains devront sans doute revenir pour remettre la machine économique en route ».

Plus inquiétant encore, ce colonel Nasrullah Tavakoli, contraint de démissionner de son poste de coordinateur des activités militaires au sein du comité Khomeini, à la suite de ses déclarations « reflétant l'opinion d'un certain nombre d'officiers proches de l'Ayatollah, à un Américain qu'il avait pris à tort pour un émissaire de l'ambassade U.S. : « Nous organisons une guerre psychologique qui amènera la population à admettre l'élimination de la gauche. Nous avons besoin d'un peu de temps, puis nous ferons ce qui est nécessaire : nous les fusillerons tous ».

Quels sont ces « nous » dont parle Tavakoli, qui, de surcroît, passe pour avoir fait échapper des agents de la Savak et des collaborateurs de l'ancien régime avant de donner sa démission ? L'armée s'est déclarée neutre, elle traverse une crise profonde, chaque jour apporte les preuves de sa dégradation, les officiers progressistes n'y sont pas quantité négligeable, mais... cette neutralité d'un rapport de forces, ou le fruit d'un trahison est-elle la simple constatation calcul visant à préserver pour des lendemains meilleurs un « outil » en bon état ?

Les fantasmes économiques de M. Beni Sadr

C'est vrai qu'il y faut du temps, mais il est permis de se demander si, dans l'Iran nouveau, il existe au sommet une volonté politique de rompre vraiment avec le système ancien. Mis à part quelques principes coraniques généreux et généraux, on cherche en vain une orientation précise, une stratégie sérieuse du développement, ce qui est pourtant le plus urgent.

Sait-on par exemple que l'Iran des Pahlavi détenait, entre autres records du monde, celui de la « fuite des cerveaux ». Il reste encore à l'étranger plus de 100 000 de ces ingénieurs, techniciens,

savants, enseignants, médecins. Croit-on qu'ils rentreront dans n'importe quelle « République islamique » sans véritable dessin national, sans volonté clairement affirmée de progrès économique et social ? Pour l'heure, le nouveau pouvoir doit compter sur et avec la technocratie du régime impérial, et ce n'est pas d'elle qu'il faut espérer un grand engagement pour la justice et la démocratie.

Plus grave est la cruelle impréparation, pour ne pas dire plus, des conseillers économiques de Khomeini. Le plus connu d'entre eux, M. Beni Sadr, réclame ainsi « l'annulation de la dette extérieure de l'Iran », en oubliant qu'elle équivaut aux sommes prêtées ou investies à l'étranger par le Shah, et que l'Iran est un gros producteur de pétrole. Il propose également, avec le plus grand sérieux, de « supprimer » les industries de montage dépendant des sociétés transnationales, léguées par le régime défunt, alors qu'il y va de l'emploi de centaines de milliers de travailleurs. Il est vrai que l'intégration, nécessaire, sera longue et difficile (sauf peut-être dans le secteur pharmaceutique) notamment pour l'automobile et l'électro-ménager : le marché intérieur étant saturé, il faudra exporter. Or le pays n'est pas prêt d'en avoir la capacité ; issus d'un marché super-protégé, les produits iraniens manqueront longtemps de compétitivité et de fiabilité.

Des tâches immédiates s'imposent, en plus de la lutte tous azimuts contre la corruption et les gaspillages : la réduction du nombre des intermédiaires parasites, spéculateurs, agioteurs et autres catalyseurs d'inflation, la décongestion d'un secteur tertiaire pléthorique (l'université de Téhéran compte 16 000 étudiants, 2 000 enseignants, et... 10 000 cadres administratifs). L'agriculture, ruinée par la « Révolution blanche », est à reconstruire entièrement, il faut donner un coup d'arrêt à la spéculation foncière et à l'exode rural qui ont déjà précipité des millions de personnes à la périphérie des villes. Tout cela montre que dès la phase de transition, l'Iran a besoin d'un mode de développement rigoureux, planifié, égalitaire, en contradiction avec les intérêts de la bourgeoisie, et ouvrant la voie au socialisme.

Or, dans ce domaine agricole, les seules propositions réalistes qui aient été faites jusqu'à présent, viennent de la gauche du mouvement révolutionnaire, laquelle n'a pas voix au chapitre : mise en place de comités paysans, remplacement de la bureaucratie par des conseils de village, veto aux rachats de terre par les ex-féodaux, ouverture de crédits d'équipement à long terme aux agriculteurs, distribution gratuite et adduction d'eau, électrification, amélioration du réseau routier, lutte contre les épidémies, création de syndicats paysans.

Qui gouverne ?

Malheureusement, il apparaît que le principal souci du comité Khomeini et de l'équipe Bazargan est de marginaliser la gauche. Jusqu'à présent, c'est vrai que la multiplicité des centres de décision n'a rien arrangé. Le retour de Khomeini à la ville sainte de Qom va peut-être clarifier les choses et laisser les coudées plus franches à un premier ministre qu'on a cru tout prêt de renoncer. En tout cas, personne n'a le droit de

s'ériger en propriétaire de la révolution iranienne, si ce n'est le peuple iranien lui-même. Khomeini jouit du respect de tous (sauf, semble-t-il maintenant, des femmes), le gouvernement Bazargan bénéficie a priori d'une large investiture morale, mais si la révolution devait se borner à des changements d'appellations ou de dirigeants, si l'on se contentait, pour reprendre une plaisanterie très en vogue dans les milieux « non-musulmans » de Téhéran, de passer de la monarchie à la « mollaharchie », alors là, ce ne serait pas seulement avec les fedayin, les modjahedin, ou les militants du Toudeh qu'il faudrait compter, mais avec un peuple qui n'a pas bravé à mains nues les tanks et les balles pour le seul amour du prophète et pour tout juste changer de dictature, avec les comités de travailleurs des secteurs-clés — pétrole, aviation, banques — qui ont, au cours des grèves, appris à analyser les mécanismes économiques et mesurer leur force. De même qu'elles ont su prendre, les armes à la main, une part décisive à la victoire de la révolution, les forces populaires exigent toute leur place dans la construction de l'Iran nouveau, pour taire en sorte qu'il ne soit pas seulement le terrain d'une défaite momentanée de l'impérialisme, mais celui de l'émancipation du peuple, de son bonheur sur une riche terre de vieille et haute civilisation.

Le 23 février dernier, ils étaient plus de 100 000 étudiants, ouvriers, employés, rassemblés à l'université de Téhéran, malgré l'appel lancé par Khomeini à ne pas s'y rendre. Nul fanatisme, nul extrémisme dans les propos tenus par ces hommes et ces femmes, mais beaucoup de bon sens : « tout le monde a participé à la révolution, la solidarité du peuple est une nécessité, l'unité, ce n'est pas l'apanage d'un groupe qui exclurait tous les autres, dans le combat pour la démocratie, contre l'impérialisme, on ne peut se priver d'aucune force ». Ils ont aussi rappelé des exigences essentielles : la mise en place généralisée de comités révolutionnaires, l'élection à tous les niveaux de tous les responsables par la base qui, dans la lutte, a appris à connaître les plus capables, la création d'une armée populaire, la participation des travailleurs à la conduite des affaires de l'Etat et des entreprises.

Aujourd'hui, la tâche des forces de progrès est à la fois simple et difficile : empêcher la confiscation et le détournement de la révolution par qui que ce soit, prévenir toute tentative de restauration graduelle ou violente d'un régime à la solde de l'impérialisme et des multinationales, écarter tout risque de glissement vers un islamo-populisme fascisant, dénoncer toute surenchère pseudo-révolutionnaire ouvrant la voie à la réaction politicienne ou militaire, mais enrichir le contenu politique de la révolution, travailler avec patience au plus profond du peuple et participer dès maintenant, dans un front démocratique le plus large possible, aux changements profonds dont le pays a besoin. Malgré leurs anathèmes contre les « marxistes » ou les « non-musulmans », des hommes aussi courageux, rigoureux et sincères que Khomeini et Bazargan, se grandiraient encore en le comprenant à temps. Ce serait une cruelle ironie de l'Histoire que ceux qui furent les accoucheurs de la Révolution iranienne en soient aussi sûrement les fossoyeurs.

Yvon Beguivin



FESTOÛ-NOS

Le P.B. publie désormais chaque mois gratuitement l'annonce des festoù-nos de Bretagne et de l'émigration. Si vous avez connaissance d'un fest-nos, si vous en organisez un, si vous y chantez, vous pouvez nous prévenir par simple lettre jusqu'au 20 de chaque mois. Parution assurée si vous précisez l'organisateur.

● le 15 avril

à La Roche-Derrien (22)

Fest-nos avec ar Vreudeur Morvan, Yann BarsFéon, ar c'hoarezed Harscouët, Le Noan - Le Corre, Le Moal - Ribault ; organisé par Dastum Trégor et Diwan Lannion.

● le 16 avril

à St-Vincent sur Oust (56)

Bal breton à Ti-Kendalc'h.

● le 21 avril

à Concarneau (29)

Fest-nos, organisé par le groupe des danses populaires bretonnes et le cercle celtique Ar Rouedou Glas.

à St Brice en Cogles (35)

Fest-nos avec Militantouille, Tontons Le Meur, les bouësoux du pays, organisé par le club des jeunes de St Brice en Cogles.

à Cheméré (44)

Fest-nos organisé par l'Association des Sonneurs de Veuze.

● le 28 avril

à Plouzané (29)

Fest-nos organisé par le « Skol gouren Plouzané ».

Petites Annonces

Nous signalons que ces annonces sont gratuites pour tous nos compatriotes à la recherche d'un travail. De même nos adhérents et sympathisants qui nous signaleront des offres d'emplois en Bretagne pourront bénéficier de la gratuité de l'insertion.

DEMANDES D'EMPLOI

● Jeune homme, 23 ans, libéré des obligations militaires, possédant permis V.L., cherche place dépanneur Radio-Télé couleur, dans région Nord-Bretagne, de préférence C.-d.-N. Actuellement en stage A.F.P.A., A.D.R.T.V. Libre mi-mai. Ecrire Jacques Chauvin, La Ville Cado 22370 Pleneuf Val André

● Etudiante, 20 ans, Bac G2 (Comptabilité) cherche emploi, éventuellement remplacement Bretagne seulement. Libre fin juin. Etudierait toutes propositions. S'adresser Mlle Falher, 8, rue des Hironnelles Lorient, tél. 37.16.72.

SUR UN AIR DE :

STIVELL
CHIEFTAINS

TEXIER

GAUGERS

BAGAD KEMPERLE
BATTLEFIELD BAND

Alan Stivell - « 3rd live. Tro ar bed.
International tour. - Keltia III. Dist. CBS)

Le troisième « live » d'Alan me semble encore plus élaboré que les deux précédents : « l'Olympia » et « à Dublin ». On n'y trouve pas de redites intégrales. Si pour les connaisseurs beaucoup de morceaux sont familiers, ils ont l'originalité d'être arrangés différemment. Avec notamment la flûte traversière de Chris Hayward, qui prend de plus en plus d'importance.

Ce disque est vraiment le reflet de ses concerts actuels. En effet Alan a laissé temporairement sa grande formation pour se consacrer à des recherches plus acoustiques.

Si trop souvent les disques « en direct » sont des arguments financiers, ici la démarche me semble honnête. Outre toutes les évolutions de la musique d'Alan, que ce nouvel album apporte, il offre aussi deux morceaux nouveaux. « Cailing og deas », une jeune et jolie fille, chanson traditionnelle irlandaise qu'Alan chante en gaélique et « We shall survive » supplique pour vivre et survivre, aux accents de la musique californienne.



Récemment la musique d'Alan était comparée à un arbre, c'est à mon avis une réalité. Alan est ouvert à toutes les expériences, les influences, les mélanges. C'est un chercheur. Et ce n'est pas étonnant qu'il dérouté, il ne s'enferme pas dans le style de musique qu'il a fait naître. Il va plus loin, beaucoup plus loin, au risque de déplaire. Qu'importe ! Ses musiques sont riches et enrichissent de plus en plus la musique celtique. Il n'est sûrement pas trop orgueilleux de croire qu'un jour elle rivalisera avec les autres grands courants musicaux. C'est le vœu d'Alan, souhaitons qu'il se réalise, il le mérite.

A voir comment ont réagi tous les publics qu'il a touchés et tout ce que sa musique a suscité, c'est la base d'une reconnaissance. Ce disque est à découvrir autant pour ses compositions originales que pour ses nouvelles chansons.

A l'automne paraîtra le disque « live » avec la formation électrique. Car pendant longtemps des concerts d'Alan se sont déroulés en deux parties : l'une

acoustique, l'autre électrique. Ce sera un autre élément de la « spirale musicale » d'Alan Stivell.

Chieftains 8. - (CBS).

Virtuosité, qualité, originalité, sont au moins les trois qualificatifs que je peux avancer après l'audition de ce nouvel album. C'est le huitième et il n'a aucune ride. Il semble que les Chieftains n'arrêtent pas de progresser, ils sont maîtres en la matière. Dans ce disque nous découvrons encore et encore des airs nouveaux, des compositions et arrangements « spécial Chieftains ». C'est un plaisir toujours renouvelé. Exemple, le morceau « Sea Image ».

Le patrimoine musical irlandais est très riche. Un récent voyage en Irlande me l'a confirmé. Là-bas, la musique, le rythme, la danse, le chant, sont en chacun. Ils font partie de la vie quotidienne.

Les Chieftains sont d'une homogénéité puissante. Leur style peut être à la fois classique, leurs arrangements contemporains, leur façon de jouer moderne. Ils sont à eux seuls un tout musical. Ce n'est pas une surprise si ces musiciens formeront le jury à l'île de Man en juillet, pour le concours de la musique traditionnelle, dans le cadre de la fête des 1000 ans de parlement de l'île.

Attendons avec impatience la tournée bretonne des Chieftains ! Rumeur : pour mai ou juin... ?

Henri Texier. « Varech » - Eurodisc.
Dist. WEA).

Certains d'entre vous connaissent peut-être Henri Texier comme musicien de jazz. C'est vrai que sa musique y est le plus souvent apparentée. Mais dans ce disque j'ai trouvé quelques notes celtiques. Pour vous donner envie de l'entendre je n'ai pas voulu à tout prix le mettre à la « sauce celt ». Vous jugerez par vous-même ! Outre le titre de l'album, « l'ultime danse », en est le plus fidèle reflet. Alan Stivell, Gweltas ar Fur, Fairport Convention, Clannad, nous ont habitués à des arrangements nouveaux et à l'ouverture vers d'autres instruments pas particulièrement celtiques. Henri Texier a lui aussi créé des compositions très riches, en outre à la contrebasse.

Ce disque est principalement instrumental, avec de temps en temps la voix d'H. Texier. L'originalité de cet album tient peut-être dans le fait qu'Henri Texier joue de tous les instruments et a composé huit morceaux sur neuf.

Jetiez une oreille sur cette ouverture !!!

The Gaugers. « Beware of the aberdonian » - (TOPIC)

Les inconditionnels de la tradition vont en avoir pour leur compte. En effet, ces trois Écossais jouent de plusieurs instruments acoustiques et de leur voix, et interprètent des airs et des chants traditionnels écossais.

Sur ce disque on retrouve deux chansons que Patrick Ewen interprète sur son premier album.

Peut-être aurez-vous envie d'entendre

DISQUES

ce disque après les avoir vus en concert puisqu'ils feront une tournée en Bretagne au mois d'avril.

Bagad Kemperlé (Bodadeg ar sonerion)

C'est le deuxième disque qu'édite le B.A.S. après « Noblesse de la Bombarde » de B. Pichard.

Après avoir été en première catégorie des groupes de musique bretonne depuis 1977, et deuxième du classement en 1978 (derrière le bagad Kemper), le bagad Kemperlé a enregistré ce disque au cours de l'été 1978. Et le trouve très original. Surtout pour ses compositions personnelles qui sont pour la plupart de la création du groupe, d'autres sont des arrangements du répertoire traditionnel, comme la « suite de l'Aven », il va encore plus loin que les bagadou traditionnels.

Malgré les difficultés que représente l'enregistrement d'un bagad, entre autre à cause des aigus de la bombarde, celui-ci est réussi. Ceux qui voudraient voir un argument financier dans cet enregistrement se trompent. Le disque vaut vraiment la peine d'être connu. Le bagad surprend par toutes ses possibilités de création. Une fois encore des Bretons œuvrent pour faire évoluer leur musique et s'expriment par elle.

Si vous aimez le bagad vous serez agréablement surpris. Si vous ne l'aimez plus à cause de l'image d'Épinal qu'on en a fait, cet enregistrement devrait vous réconcilier avec lui, tellement il est de qualité.

Je souhaite personnellement qu'il rencontre tout le succès qu'il mérite.

Battlefield Band « At the Front » (TOPIC).

Pour leur quatrième disque les Battlefield s'affirment et affinent leur style. John Cahagan (whistle), a été remplacé par Pat Kilbride (guitar, vocal). Eux aussi sont Écossais, et leur démarche n'est ni celle de New Celeste (rock), ni celle des Gaugers (traditionnelle). Elle pourrait se situer entre les deux. Et pas simplement parce qu'ils utilisent à la fois des instruments traditionnels et des instruments électriques.

Dans ce disque justement le piano électrique a beaucoup retenu mon attention, et en particulier dans les deux morceaux suivants :

- The black bird and the thrush
- Ge do theid mi do m'leabaidh (gaélic air)

Dans l'ensemble les airs sont traditionnels et pourtant le disque ne ressemble à aucun autre. Les arrangements sont originaux et font des Battlefield Band un groupe de qualité. Le premier morceau de la face 1, composé de trois genres d'airs différents est le juste reflet de cette qualité de création et d'adaptation.

Le mois prochain : Yvon Etienne, son nouvel album (sous réserve de parution) - The Watsons, l'album hommage à Woodie Guthrie, et les deux 45 T. de Gérard Delahaye. Et aussi les dates de la tournée de Planxty.

Yann-Fanch Langoët

JEAN-FRANÇOIS QUÉMÉNER (vol. 2)

Jean-François Quémener fait partie de cette nouvelle et jeune génération de chanteurs, qui, bretonnants ou non, ont baigné dans ce qui restait de plus beau de la tradition poétique bretonne, ou bien l'ont découverte dans de bonnes conditions. Sensibilité particulière? Don exceptionnel? Souvent beaucoup des deux. Toujours est-il qu'ils me paraissent aimer, comprendre et avoir assimilé l'ancienne chanson bretonne au point d'en reprendre fidèlement, trait pour trait l'expression. Ce qui pour certains ne sera que simple imitation d'un passé révolu me paraît être au contraire une initiative non seulement intéressante, mais importante.

Je m'explique. La chanson traditionnelle ne vaut pas seulement pour la qualité de sa musique ou de son texte. Chacun de ces éléments a son importance, bien entendu, mais la vie que lui imprime le chanteur en a au moins autant. Contrairement à une opinion assez largement répandue, quoique souvent inconsciente, dans le milieu «folkeux», la valeur de telle chanson ne tient pas nécessairement au fait qu'elle est interprétée par un «vieux», même si cet élément peut lui aussi donner à l'interprétation une certaine charge affective, source supplémentaire de beauté. Mais ni l'enrouement, ni les chevrottements, ni les hésitations n'apportent quoi que ce soit à l'affaire. Les vieux chanteurs sont d'ailleurs les premiers à vous faire remarquer que leur voix n'est plus ce qu'elle était, et à le regretter. Il se trouve malheureusement qu'au moment où les bons magnétophones d'enquête sont apparus sur le marché, la tradition était au bout de son rouleau: seuls quelques anciens se rappelaient encore les chansons que toute la société connaissait dans leur enfance. Quel collecteur actuel n'a pas rêvé de revenir quelques décennies en arrière, de parcourir la Bretagne de Le Diberder, Luzel ou de La Villemarqué pour saisir, encore vivantes sur les lèvres de jeunes gens de vingt ans, les chansons qu'aujourd'hui ils ont parfois grand peine à arracher à l'oubli?

C'est une partie de ce rêve que Jean-François Quémener nous permet de réaliser. Sa voix de vingt ans — et quelle voix! sa connaissance du breton de Haute-Cornouaille, son amour pour la chanson traditionnelle, il les met au service d'un répertoire que bien peu abordent. Il fait revivre pour nous quelques-uns des plus beaux textes de la poésie chantée de Bretagne. J'avais dit en 1977 tout le bien que je pensais de son premier disque. Je pourrais le répéter mot pour mot pour le deuxième, paru il y a quelques semaines, tant les deux albums se ressemblent dans leur conception.

On peut bien sûr y trouver quelques imperfections. Pour ma part, j'ai surtout regretté que le chanteur n'ait pas choisi pour *Er breur hag er hoar* un air moins banal que celui qui est donné ici: il s'agit d'une légère variante de *Ker-Ys*, timbre utilisé à toutes les sauces dans la quasi-totalité de la Basse-Bretagne. En revanche, j'ai beaucoup apprécié les deux appels de bergers, airs «de plein vent» caractéristiques de la Bretagne intérieure et qui conviennent merveilleusement à la voix et au style de Jean Quémener.

À l'audition de ce second disque, on se prend surtout à espérer que la série ne s'interrompe pas là.

Si Jean-François poursuit dans le sens où il a commencé, nous pourrions avoir là l'ébauche d'une véritable anthologie de la chanson bretonne dans ce qu'elle a de plus original.

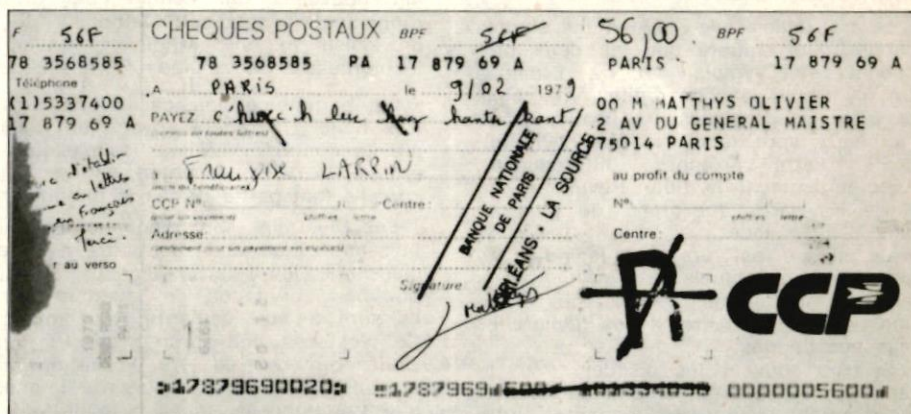
Jean-Yves Monnat.

L'État français crache sur ses lois

Une loi redécouverte récemment autorise la rédaction de chèques en langue régionale. Tout Breton pouvait désormais rédiger ses chèques dans sa langue. Un refus même motivé de la part d'un organisme bancaire d'enregistrer de tels chèques apparaîtrait donc comme allant à l'encontre de dispositions légales. Cependant, comme en témoigne le chèque ci-dessous, l'Administration (dont font partie les PTT), digne représentante de l'État français, n'hésite pas à passer outre la loi qu'elle doit appliquer. Cela est bien connu: la loi s'impose au peuple, pas à l'État. En outre le destinataire de ce présent chèque a dû payer une taxe s'élevant à plus de 9 Francs. Désormais, lorsqu'il parlera sa langue, le Breton se verra taxé par l'Administration Française.

Alors, Messieurs les Technocrates, si par vos interdictions, le Peuple Breton ne peut plus écrire dans sa langue, a-t-il au moins le droit de cracher par terre?

Kristoc'h Pannetier.



D'AUTRES LE DISENT

ouest
france

15.03.79

Manifestement rétro...

Avant-hier, des militants communistes de la région parisienne ont occupé, à deux pas de la tour Eiffel, les locaux de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Ils protestaient contre ce qu'ils appellent la « désindustrialisation » de la capitale et de ses banlieues.

Comme la D.A.T.A.R. n'est plus que son ombre et l'aménagement du territoire, une histoire très ancienne, on pourrait penser qu'ils se sont trompés de porte.

Mais l'insistance avec laquelle ces nouveaux chevaliers du « tout pour moi » répandent l'idée que l'aménagement du territoire a jadis sapé les fondations de l'économie parisienne a quelque chose d'inquietant.

À l'allure où Paris se persuade qu'il est incongru de vivre et travailler ailleurs que dans le délire du béton et la frénésie des villes-pieuvres, il finira bientôt par nous convaincre que notre seule existence est un fait bien extravagant.

Bernard BOUDIC

SLAINTE MHATH !

A signaler, pour ceux qui aiment... pour les autres aussi (histoire de leur faire regretter de ne pas aimer ça), un petit bouquin sympa, avec des noms à faire rêver de voyages au pays des highlanders, et de chaudes soirées dans les pubs enfumés et bruyants: «Le guide des grands whiskies d'Ecosse» de Jean-Pierre Pichard. A lire d'urgence pour arroser en connaisseur les scores U.D.B. aux dernières cantonales!

Il n'en reste pas moins, que ce petit guide s'il est traité avec humour est fort sérieusement fait. C'est un guide bien sûr et comme tel, il nous renseigne sur les localisations des différents whiskies et leurs caractéristiques. Mais il est aussi bien documenté sur les origines du Whisky, l'évolution de son industrie, étroitement liée à l'histoire de l'Ecosse, les différentes techniques de fabrication et... important... les

conséquences qui en découlent pour les consommateurs!

En tout cas une invite agréable à mieux boire. Un proverbe écossais dit «Un whisky, c'est bien, deux whiskies, c'est trop, trois whiskies, ce n'est plus assez».

Pour vérifier si les Ecossais ne sont pas menteurs (on leur prête suffisamment d'autres défauts...) l'on peut commencer l'initiation en fouillant d'un œil perspicace les rayons des grandes surfaces et magasins spécialisés (d'autant plus perspicace que l'on aura bien feuilleté son guide auparavant), premier jalon avant un «Tro-Bro-Skos» d'un genre particulier... mais bigrement alléchant!

Yveline Daumer

Le Guide des grands whiskies d'Ecosse, de Jean-Pierre Pichard, paru aux Editions Livres et Loisirs Diffusions — B.P. 76 — 56105 Lorient Cedex. 18 F.

Le dessin du mois



de Konk,
dans « Le Monde »
des 25-26 mars 79

Ceci VOUS concerne !

Par solidarité avec ceux qui parlent et ceux qui apprennent une « langue primitive incapable d'exprimer une abstraction », je dis « kaoc'h » à Ferniot et j'adhère à l'U.D.B.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : Prénom :

Adresse :

.....
déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

Signature :

A le 197

Adressez ce bulletin (découpé ou recopié) à : U.D.B. - B.P. 304, 29273 BREST CEDEX

pb.service

Sous ce titre, nous ouvrons désormais une nouvelle rubrique de petites annonces gratuites. Nous voulons ainsi aider nos lecteurs à échanger, à trouver, à acheter ou à vendre différentes choses, ayant — de préférence — un rapport avec la Bretagne. Ces annonces sont entièrement gratuites, même pour les ventes, à condition que le prix demandé soit indiqué et inférieur à 500 F. Au-dessus, le tarif de publicité s'applique aux annonces Pas de domiciliation au journal.

• Information

A Paris, le 9 avril, réunion d'information de l'U.D.B., 22, rue Delambre, à la Mission bretonne, à 20 heures 30. (Métro : Ed. Quinet).

• Stages

Stage de formation à la lecture de l'environnement (toponymie, art, réalités économiques) les 17 et 18 avril à Hanvec (29). Organisé par BleunBrug, 5, rue Francis Jammes, 29200 Brest.

Week-end de langue bretonne à Guérande (44), les 21 et 22 avril, organisé par CERP et Skol an Emsav.

Stage de breton à Hanvec (29) du 18 au 21 avril, pour débutants, organisé par Bleun-Brug, 5, rue Francis Jammes, 29200 Brest.

• Danse bretonne

Week-end les 21 et 22 avril à Concarneau, avec aussi sport et connaissance de la ville, organisé par le groupe de danses populaires bretonnes et le Cercle celtique Ar Rouedou Glas, A. Le torch, 107, rue de Trégunc, 29110 Concarneau.

• Lutte bretonne

Championnat de Bretagne Poussins, le 29 avril à Plabennec (29).

Tournoi le Premier Mai à Plouzané (29)

• Exposition

«La lutte du peuple saharoui», au siège de l'U.D.B., 18, rue Auguste Kervern, Brest, jusqu'à fin avril.

• Poésie

Yann Kerlys sera à Lorient le 9, à Morlaix le 10, à Brest le 11, à Quimper le 12, à Pontivy le 13, à Lamballe le 14 et à Saint-Brieuc le 15.

• Fête

Celle de la Fédération U.D.B. de LoireAtlantique les 19 et 20 mai, avec Anne Vanderlove et Djiboudjep.

• Chansons

Gilles Servat sera au Mans le 8 mai à 21 heures dans la salle municipale du Théâtre (25 F., prix spéciaux pour collectivités et militants culturels bretons, places à réserver au théâtre).

LA KÉROUZÉC
Bar - Café
Rue du Four - 22 JUGON-LES-LACS
Sonnous - Chantous - Contous
MUSICIENS BIENVENUS
Salle de réunions
VEILLÉES-BIÈRES

Un centre de vacances pour enfants bretonnants

Il y a deux ans a démarré à Carhaix, le premier centre de vacances bretonnant pour enfants*, agréé par la Jeunesse et les Sports, ce qui permet aux parents qui y ont droit, de bénéficier des Bons de Vacances. Cette année le centre fonctionnera à nouveau, non plus à Carhaix, mais à Spézet. Il accueillera des enfants âgés de 6 à 14 ans, ne parlant pas breton, ou le parlant sommairement. Le séjour se tiendra du 2 au 25 août.

Il s'agit tout d'abord d'un centre de vacances. Ses structures — administration, gestion et organisation des activités — sont donc assez semblables à celles des colonies de vacances francophones. Au début du séjour sont constituées des équipes d'enfants du même âge, avec un moniteur à la tête de chacune. La journée se déroule par rapport aux temps forts : repas, activités d'ateliers (cerf-volants, poterie, dessins celtiques...), moment calme après le déjeuner, jeux (collectifs, par équipes, grands jeux), promenade du soir ou veillée. Evoquons quelques grands moments du séjour : le camping, le pique-nique (hebdomadaire), les jeux celtiques.

« Cette année, nous envisageons de remettre à l'honneur un jeu breton très ancien, rappelant le hockey sur gazon : ar c'hoari bazhig kamm », nous a dit André Cornec.

« La différence essentielle avec les autres centres est qu'ici le personnel de direction et l'encadrement n'utilisent entre eux que le breton et essaient, dans leur rapport avec les enfants d'amener ceux-ci à s'exprimer dans la langue. Bien sûr, loin de nous l'idée d'exercer une quelconque pression pour y parvenir.

Notre but, au contraire est de les amener à éprouver du plaisir à travers la pratique du breton, et ce par le Jeu.

L'an dernier, par exemple, un groupe d'intéressés a réalisé un spectacle de marionnettes tout en breton ; un autre groupe a mis sur pied un montage audio-visuel breton-français. Les uns et les autres ont ensuite présenté leur travail aux enfants du Centre Aéré de Carhaix.

Nous pratiquons les jeux propres à tous les centres de vacances, mais à côté de cela, nous avons adapté et créé nous-mêmes un certain nombre de jeux et d'activités linguistiques qui, tout en maintenant l'intérêt des enfants, les amènent à acquérir un certain nombre de structures syntaxiques et de vocabules bretons.

Nous bannissons absolument le « cours de breton » car nous ne voulons pas reproduire dans le centre, les structures scolaires. L'initiation à la langue se fait à travers toutes les activités, notamment le chant (quotidien) est au cours des divers moments de la journée. Ainsi avant de passer à table, on invitera les enfants à prendre connaissance du menu affiché en breton, afin qu'ils puissent réutiliser ce vocabulaire **en situation**, au cours du repas.

On emploiera, avec eux un breton moyen. Mais dans la mesure où certains souhaiteraient apprendre une forme dialectale (breton familial, par exemple), on s'efforcera d'utiliser avec eux la prononciation et le vocabulaire de ce dialecte. Par ailleurs, si un enfant a déjà commencé à écrire la langue, on continuera à lui faire pratiquer l'orthographe qu'il connaît.

Comme nous serons avant tout, en vacances, on veillera, à respecter scrupuleusement le rythme d'acquisition de chacun ; à la fin du séjour, si les enfants nous quittent avec le désir de continuer à apprendre la langue, notre but aura été atteint. »

Renseignements et inscriptions auprès de :

Kreisenn Vakansou Bugale Brezhoneg
12, place du Cosmos
29000 Quimper
Tél. 90.05.81

Vous recevrez un dossier d'inscription à remplir. Les divers imprimés (liste de trousseau, fiche sanitaire de liaison, etc...) seront communiqués aux familles 1 mois au moins avant l'ouverture du centre. Le séjour est mixte, le prix 970 F. « tout compris ».

*Organisme : Brezhoneg Yezh Vew.

LES PAYS DE LOIRE CRÉATEURS D'EMPLOIS CULTURELS (OU ENSEIGNEMENT ET POLYCLTURE...)

L'un des arguments avancés par certains bourgeois ou hauts fonctionnaires nantais en faveur des Pays de Loire est la fixation à Nantes d'emplois liés à sa qualité de capitale de cette prétendue région.

Une étude récente de l'Observatoire économique de l'Ouest a pourtant montré qu'il ne fallait pas surestimer cet « atout ». Un atout au demeurant assez artificiel et qui ne compense pas la perte d'emplois liée au caractère économiquement paralysant du découpage que nous connaissons.

La REVUE DE L'ACADÉMIE DE NANTES (n° 13, décembre 1978) nous apprend heureusement que les nécessités de l'enseignement des patrimoines culturels locaux dans les « Pays de Loire » sont en passe de résorber une grande partie du chômage ambiant.

On y lit en effet que lors d'une réunion tenue à Nantes sous la présidence de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, « il fut convenu que, **compte tenu de la variété des cultures dans la région des Pays de Loire**, il était nécessaire de prévoir **quatre** stages d'étude à cet effet. Un à Guérande, un à Angers, un au Mans, un à La Roche-sur-Yon ». Les pauvres Mayennais n'ont eu droit qu'au dédoublement du stage du Mans.

Comme il ne s'agit que d'un début, nul doute que l'Éducation Nationale va recruter en masse dans les « Pays de Loire »...

On ne peut toutefois s'empêcher de penser que, Loire-Atlantique comprise, la diversité du patrimoine culturel breton aurait permis, au même niveau, des stages d'études largement communs !

Il est vrai que l'enseignement des patrimoines culturels locaux doit « rendre l'enseignement vivant et éveiller l'enfant à son environnement, sans que pour autant soit remise en cause notre unité nationale ».

Une unité qui exige, pour certains, des régions sans unité. On le savait déjà un peu.

M.F.

Les 16 et 17 juin 1979

Fête du peuple breton

PACO IBANEZ
COLETTE MAGNY
BAGAD BLEIMOR
SERGE REGGIANI

DES STANDS
UN CONCOURS DE SONNEURS
DU THÉÂTRE EN BRETON
DEUX FEST-NOS (DIAOULED - GOADEC
KANERIEN BRASPARTS
BLEIMOR-WRIGHT)
LUTTE BRETONNE
CINÉMA
et... PIGEON-DROP !

POUR LES ENFANTS :
CINÉMA - JEUX - CLOWNS
ANIMATION...

à Brest-Penfeld

BILLETS DE SOUTIEN POUR TOUTE LA FÊTE : 10 F auprès des militants de l'U.D.B. ou
U.D.B. - BP 304 - 29273 BREST-CEDEX (+ 1,20 F)



COURRIER DES LECTEURS

Nous remercions ceux qui nous écrivent. Précisez si vous désirez l'anonymat

Recherche parrain

Figurez-vous que je recherche un parrain pour mon fils depuis 22 mois ! J'ai très peu de famille et elle est dispersée, et puis je suis mère célibataire. Bien que je connaisse quelques célibataires endurcis, aucun ne m'a fait signe pour être parrain. Comme je souhaite retourner en Bretagne, je préfère un parrain breton, baptisé.

«Maman seule, plus de 40 ans, cherche pour son fils de 22 mois parrain jeune, sportif ou musicien - couple bien-venu - écrire P.B.».

Je voudrais ajouter qu'étant à Paris, j'ai demandé en 1976 une HLM à la ville de Paris. J'ai attendu l'enquête pendant des mois. Ils sont venus quand j'étais à la clinique. Ce fut un refus. J'ai dû aller en maison maternelle et puis j'ai payé une agence pour avoir un studio à Montreuil... à 900 F. Nouvelle demande à l'office des HLM... J'avais des cafards plein ma cuisine. Je n'avais pas de place en crèche, et Montreuil n'offre pas d'emplois de bureau... J'ai attendu juillet 78 pour avoir une nouvelle enquête. Rien pour 1978. J'ai écrit une lettre de protestation car je savais qu'il y avait des HLM construits dans le 11^e et le 13^e, par exemple. Début janvier 1979, j'ai reçu une lettre sèche me disant que l'office logeait en priorité les personnes d'une liste communiquée par la Préfecture de Paris et jugées prioritaires. Tel n'étant pas mon cas, ma demande était irrecevable.

Voilà. Une femme seule avec un jeune enfant, sans famille, peut se débrouiller pour trouver un logement, un travail en fonction de ce logement, une crèche ou une école, peut payer une agence, 900 F et plus de loyer dans un logement dangereux pour un enfant, L'administration s'en fout...

Jeanine Derennes, Montreuil

eux que leur exécution s'est déroulée au son de l'Ave Maria de Gounod...

Dans le même article, Hervé Grall justifie l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes soviétiques en août 68 en invoquant la « raison d'état ». La raison d'état a le dos large : c'est en son nom que l'Etat Français colonise la Bretagne depuis plus de quatre siècles.

Enfin pour Grall, seuls ceux qui sont allés sur place peuvent parler objectivement de l'URSS : tant pis pour ceux qui n'ont pas les moyens de s'offrir 15 jours de vacances à travers la Russie soviétique. Ils n'ont qu'à se taire.

Pierre Morvan, Paimpol

A propos de l'U.R.S.S.

Dans la nuit du 30 au 31 janvier, trois arméniens sont exécutés à Moscou. Le gouvernement soviétique leur reproche d'avoir organisé un attentat dans le métro de Moscou en janvier 77.

Les preuves sont plus que douteuses, le procès des plus rapides et il semble bien que c'est l'appartenance des trois hommes à un mouvement nationaliste arménien qui est visée. Ces trois exécutions sont relatées dans les journaux français du 1^{er} février et c'est ce même mois que le Peuple Breton choisit pour publier un article des plus élogieux sur l'URSS signé Hervé Grall.

Grall y affirme que l'existence des nationalités est parfaitement reconnue et respectée en URSS, Stefan Zatihiran et ses deux compagnons ne sont plus là pour dire le contraire. Espérons pour

Ecrire sur l'Union Soviétique est une chose difficile, et j'en avais conscience en rédigeant cet article. Le plus extraordinaire est peut-être que, selon une opinion très répandue, le fait d'aller dans ce pays donnerait moins le droit d'en parler que ceux qui se contentent de croire à l'objectivité de la presse occidentale. A l'inverse toute tentative de rétablir une part, même modeste, de vérité, se heurte à une mauvaise foi évidente, à moins que dans le cas de P. Morvan il ne s'agisse d'une mauvaise préparation aux méthodes de lecture rapide. Car jamais je n'ai dit que seuls ceux qui sont allés en URSS peuvent parler objectivement de ce pays : j'ai affirmé, et je maintiens qu'aucun visiteur honnête ne peut revenir de ce pays avec la même opinion (ceci dit je suis allé là-bas pour des raisons professionnelles, je n'ai nulle part mentionné y être allé en vacances !). Jamais je n'ai justifié l'invasion de la Tchécoslovaquie par la raison d'état : en fait j'ai affirmé le contraire au nom de la rigueur idéologique et de la morale socialiste dont je me réclame, n'en déplaise à notre lecteur. J'ai mentionné enfin que l'Etat soviétique respectait le droit des peuples (et je suis tout prêt à en faire la démonstration) « quand bien même (je me cite) ce respect ne va pas jusqu'à admettre le droit à la sécession ». Il est facile d'ironiser sur l'Ave Maria de Gounod : je souhaite seulement qu'un jour les ouvrières de mon pays jouissent d'un tel épanouissement culturel.

H.G.

MEIN-HARZ

(JALONS)

La revue théorique de l'U. D. B.

**LE NUMÉRO 6 EST PARU AVEC
POUR THÈME : « AUTONOMIE ET SOCIALISME »**

Encore disponibles :

- N° 2 Nationalisme et luttes de classes (1)
- N° 3 Nationalisme et luttes de classes (2)
- N° 4 Lutte politique, luttes culturelles (1)
- N° 5 Lutte politique, luttes culturelles (2)

Chaque numéro vendu 10 F (+ 1,70 F pour envoi)
U.D.B. : B.P. 304 - 29273 BREST CEDEX

Questions - Réponses

Que Le Peuple Breton critique mon livre (Les Dents du Progrès), c'est tout à fait son droit et il n'y a rien à dire. l'auteur de l'article paru dans le n° 184 juge son parti « copieusement rossé », ce n'est qu'un péché véniel d'égocen-



trisme. Mais que toute la critique soit fondée sur un absolu manichéisme, voilà de quoi inquiéter le militant le moins déstalinisé.

Il faudrait consacrer un livre à cette mentalité de cow-boy qui veut que toute action, à partir du moment où elle est menée par un sous-préfet soit négative ; ou qu'à partir du moment où l'on critique un parti, il soit impossible de reconnaître que certains de ses membres s'expriment avec intelligence (cf. « que peut-on dire (du double langage) de F.d.B. critiquant sèchement l'UDB mais faisant appel à certains de ses membres pour voler au secours de ses thèses ? »).

J'attends toujours que l'UDB (et quelques autres) répondent à quelques questions dont voici trois exemples :

1) Peut-on (à moins de n'avoir jamais lu Marx) considérer que la critique de la marchandise et de l'Etat soit une « critique sommaire du capitalisme ? ».

2) Quelles autres solutions envisagez-vous pour ramasser le pétrole de l'Amoco-Cadiz en dehors des tonnes à lisier et des fosses de stockage intermédiaire, avant qu'il ne soit trop compact et incrusté partout encore plus durablement ?

3) Comment l'U.D.B. considère-t-elle compatible sa actuelle opposition aux centrales nucléaires avec les termes de son programme pour les législatives de 1978 qui réclamait l'exploitation et la transformation de l'uranium breton ?

La vie est courte, plutôt fragile, passablement absurde et souvent bien ambiguë. En dehors du nucléaire, il n'y a guère de mal absolu et pas plus les écologistes que les autres ne détiennent la vérité. Alors posez les pistolets en plastique, il n'y a plus d'indiens.

François de Beaulieu

Pour la première question, il vous faudra encore attendre.

A la seconde, nous répondrons que la solution de laisser le pétrole sur place, en haut des grèves, aurait à coup sûr été plus économique, plus hygiénique, et en définitive plus écologique que le gigantesque cafouillage auquel nous avons assisté dans le cadre des opérations de ramassage. Vous qui êtes un expert en la matière (puisque vous avez écrit un livre là-dessus) pensez-vous sérieusement que ça valait le coup de dépenser autant d'argent, de mobiliser autant d'énergies, de provoquer la quasi-occupation militaire de toute une région, de mettre en danger la santé publique en entreposant sans précaution véritable ces produits nocifs à proximité immédiate des nappes phréatiques (ou dans la nappe phréatique comme à Tréoupan), de boussiller un milieu rare et fra-

gile comme le milieu dunaire, etc... tout cela pour récupérer 20 000 malheureuses tonnes d'hydrocarbures (chiffre officiel) sur 230 000 ? Ou bien êtes-vous de ceux pour qui une plage « propre » vaut bien tous ces sacrifices ?

A la troisième question, nous répondons par d'autres questions. Vous qui êtes sûrement contre la pollution pétrolière, réclamez-vous la cessation immédiate de l'extraction et du transport pétrolier ? Peut-être êtes-vous également opposé à la guerre : auquel cas exigerez-vous la fermeture des mines de fer et de plomb ? A question débile, réponse débile.

Une source d'information unique

Je veux également vous féliciter pour la qualité de l'information qui paraît chaque mois dans le P.B. Variété et abondance des sujets font de ce mensuel une source d'information unique, qui apporte une réelle vision de la Bretagne et de ses nombreux problèmes qui ne peuvent être résolus que par les Bretons eux-mêmes.

Ange Le Pogam - Plœmeur

Nous qui croyons en la liberté authentique

Je suis un catalan qui reçoit régulièrement votre revue laquelle m'apporte les nouvelles de votre pays et de votre lutte qui ressemble tant à celle de notre peuples dans les Pays Catalans. Une des tâches que nous faisons, aux Pays Catalans, nous qui croyons en la liberté authentique, est de divulguer la réalité des peuples opprimés par l'impérialisme

et le capitalisme. Les droites et les gauches « envahisseuses » ont toujours marché main dans la main afin de continuer à nous maintenir soumis. Pour nous, en Pays Catalans, cette liberté passe par l'indépendance et le socialisme.

Nous regardons avec beaucoup de respect et d'admiration votre lutte, celle du peuple de Bretagne, pour retrouver son identité et rejeter l'exploitation capitaliste. Nous vous encourageons à aller de l'avant et, afin de faciliter l'explication à nos compatriotes de la problématique bretonne, nous avons pensé faire quelques échanges. Vous pourriez publier cette lettre dans votre revue, avec cette proposition : envoyez un drapeau breton à mon adresse, vous qui voulez en recevoir un catalan ou bien expédiez une lettre demandant que vous soit envoyé un drapeau catalan en échange d'un drapeau breton...

Nous attendons de vos nouvelles, frères bretons.

Joan Llui Mauri
Avda Misericordia 22, 5^e, 3^e
Reus (Baix Camp)
Espagne

Pour les exilés

Le breton de Paris que je suis se réabonne dès aujourd'hui au « Peuple Breton », lien vivant et mensuel avec le pays pour les exilés que nous sommes. Bravo pour son contenu et sa présentation. Sans esprit de démagogie, je dois avouer que parmi toutes les feuilles militantes que j'ai l'occasion de lire, c'est sûrement celle où la forme est la plus soignée. Et même si c'est le fonds qui prime, ce détail est loin d'être négligeable : non seulement pour les convaincus dont je suis mais aussi pour ceux que nous devons convaincre.

Patrick Bloche
Issy-les-Moulineaux

J. ROLLAND
56460 LA CHAPELLE-CARO

Plomberie - Sanitaire
Chauffage Central
Tél. 74.92.95

colin

chemisier habilleur
35, rue Jean-Jaurès, Brest - t. 44.14.54 - c.c.p. 2009-12 Rennes

TRANSÉLEC - 188, Rue Jean-Jaurès

Département Audio-Visuel - Brest
Magnétoscope VHS - Bétamax SONY-VCR
Un Spécialiste - Téléphone 44.32.79

GWALARN - Café-Restaurant

34, rue de Belgique - LORIENT

ouvert à toute expression : musique, photo, poésie, peinture, mimes...
Plats mijotés pour fines gueules Ouvert de 11 h. à 1 h.



**BAR
LE TRISKELL**

Place Guérin — BREST

☎ 44.56.65.

Guinness à la pression

Société

BOUCHON-BOUCHARD

Chauffage - Sanitaire

51 bis, rue du Mal Leclerc VANNES

Tél. (97)47.39.06

distributeur agréé PRIMAGAZ

Café des Mouettes

GUINNESS A LA PRESSION

—
PORT DE COMMERCE

BREST

Tél. 44-33-21

LIBERTY

BAR - SNACK

Musique tous les soirs

Tél. (99)40.90.92

3, rue Jacques-Cartier
35400 ST-MALO

Pour tous vos achats

Textiles

Bazar

Alimentaires

Faites

confiance à...



EUROMARCHÉ

une nouvelle race de magasins



Boulevard de Plymouth

BREST

**Ouvert sans interruption de 9h. à 22h.
(le samedi de 9h. à 19h.)**



Crêperie Heb-Ken

monsieur et madame rolland

Spécialité de Crêpes Garnies

5, Rue de Guérande

44000 Nantes

tél. 73.00.30

ABONNEZ-VOUS

**LE PEUPLE
BRETON**

Boîte Postale 304 - 29273 BREST CEDEX

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 F (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2365-76

ABONNEZ-VOUS

**POBL
VREIZH**

en langue bretonne

NOM PRÉNOM

ADRESSE

Souscrit un abonnement ordinaire : 40 (1)
étranger : 50 F (1)
de soutien : à partir de 60 F (1)
un réabonnement (1) étranger, par avion : 65 F (1)
A partir du N° inclus.

Ci-joint le règlement par chèque postal (1)
chèque bancaire (1) (1) Rayer les
mandat lettre (1) mentions inutiles.

C.C.P. RENNES 2746-79

LE PEUPLE BRETON

Aujourd'hui, être libre c'est être informé

Edito

UNE PERCEE DE L'U.D.B

LA surprise de certains a fait plaisir à voir. Il y a un an, les résultats des élections législatives, gâchées par la gauche française, mais très polarisées sur les grands partis hexagonaux, ne nous avaient guère été favorables. On avait même dit et écrit — ce qui était faux — que nous avions régressé. Mais, en dépit de nos 17 candidats, nous n'avions réalisé aucune percée.

Les cantonales 1979 ont remis les pendules à l'heure. Partout l'U.D.B. améliore ses résultats de 1973. Par rapport aux législatives de 1978 c'est de doublement, de triplement ou même de quintuplement des voix qu'il faut parler ! On trouvera dans ce numéro une analyse plus détaillée du scrutin du 18 mars mais signalons quand même ici quelques faits remarquables : là où nous étions présents en 1978, un électeur sur 53 nous avait donné sa voix ; cette fois, il s'agit d'un électeur sur 18... Avec 5,64 % de moyenne sur 34 cantons, l'U.D.B. a quitté la marginalité politique. Avec trois candidats obtenant plus de 10 % des voix, l'U.D.B. a fait s'effacer quelques sourires condescendants. Avec un candidat arrivant nettement en tête de la gauche, et ne manquant que par quelques voix le droit d'être le candidat unique au second tour, l'U.D.B. a fait admettre le principe d'un désistement à son profit.

Il est certain que la poursuite en Bretagne d'une politique de démantèlement de l'économie, de refus d'un véritable pouvoir local, de mise au rancart d'une culture originale explique cette confiance croissante faite aux candidats de l'U.D.B. Ce que nous disons depuis longtemps, que la Bretagne est traitée comme une colonie, que la revendication « vivre et travailler en Bretagne » doit s'accompagner de l'exigence « décider en Bretagne », que le problème breton doit recevoir sa solution d'abord en Bretagne, tout cela a reçu dans l'année écoulée bien des illustrations, et la confiance plus grande accordée aux candidats de l'U.D.B. a accompagné le progrès de nos analyses et de nos propositions dans l'opinion.

Il est donc incontestable que les voix U.D.B. ont largement contribué, par leur nombre et par leur signification au recul de la droite en Bretagne. Peu à peu, avec des à-coups parfois, mais de manière irréversible notre pays sort de ce carcan que le conservatisme et les notables maintenaient serré. Que l'U.D.B. y contribue largement, et même parfois majoritairement est un succès que la modestie ne peut nous imposer de taire.

On ne pourra nous dire non plus que nous avons « pris des voix » à la gauche. Dans beaucoup de cas, progression

globale de la gauche et percée de l'U.D.B. vont de pair, comme c'est la cas à Saint-Nazaire ou dans certains cantons ruraux où la gauche, pratiquement inexistante, commence à apparaître. L'argument, souvent mis en avant et qui nous avait tant nui il y a un an, du vote « utile » pour le candidat PS ou PC ne tient pas. Notre progression ne s'est pas faite au détriment de la gauche, mais dans bien des cas elle l'a avantagée ou elle l'a empêchée de chuter.

A noter aussi que dans une élection de ce style, où les médias jouent beaucoup moins, où la participation, moindre, est politisée, l'U.D.B. est plus proche de sa véritable place sur l'échiquier de opinions. Tel serait aussi, vraisemblablement, le résultat, s'il y avait des élections « régionales » au suffrage universel proportionnel : on comprend pourquoi le pouvoir central est si opposé à cette réforme...

Cette importance des médias dans certains types d'élections est d'ailleurs doublement préoccupante. Non seulement elle favorise les partis nationaux (même minoritaires : pensons au temps d'antenne accordé à ces fantômes politiques que sont les maoïstes ou l'extrême droite) mais, ce qui est plus grave, elle occulte totalement les problèmes qui ne se posent pas dans le cadre « national ». Qu'avaient pesé les problèmes dits « régionaux » avant mars 1978 ? Peu de chose, y compris à gauche ; alors qu'aujourd'hui, avec l'évidence lorraine, avec la persistance du problème breton ils apparaissent au grand jour.

Le score plus qu'honnête obtenu par l'U.D.B. a donc une importance qui dépasse largement la satisfaction personnelle (et justifiée) du militant. Il permet de poser à nouveau, avec une vigueur accrue, des exigences. Il permet de mettre en avant, de manière légitime, des solutions qui nous soient propres. Il force la droite qui s'y oppose, et la gauche prudente ou opportuniste, à regarder en face le problème breton, la question globale de la Bretagne. Quand les candidats U.D.B. ont réclamé la suppression des préfets, se sont battus pour l'élaboration d'une véritable politique de l'emploi, quand ils ont dénoncé à nouveau le tourisme de luxe, la militarisation du pays, l'espace réservé au nucléaire, quand ils ont réclamé avec force une autonomie de décision, ils ont convaincu une part importante des Bretons.

Après ces élections, ce sont des revendications qu'on ne pourra plus considérer comme ultra-minoritaires, peu urgentes ou accessoires.

UDB